

RÉTROSPECTIVE
2024

BULLETIN MUNICIPAL OGY-MONTOY-FLANVILLE





| | |
|--|-----------|
| ÉDITO DU MAIRE | 3 |
| VIE MUNICIPALE | 4 |
| Conseil municipal | 4 |
| Service technique de la commune | 6 |
| Aménagement & Environnement | 8 |
| Urbanisme | 9 |
| Budget communal 2024 | 10 |
| Économies d'énergie | 11 |
| FAMILLE ET SANTÉ | 12 |
| École | 12 |
| Périscolaire | 14 |
| Centre Communal d'Action Sociale | 16 |
| Maison d'Assistantes Maternelles | 16 |
| ÉCONOMIE LOCALE | 18 |
| Regards sur l'agriculture locale | 18 |
| Maraîchage communal | 20 |
| Mets fermiers | 20 |
| ASSOCIATIONS | 21 |
| Association Musée Naturel Jean-Marie Pelt | 21 |
| Rucher École | 22 |
| Foyer Rural | 22 |
| Association des Parents d'Élèves | 22 |
| Association Sports Loisirs et Culture | 23 |
| Amicale du personnel OMF | 23 |
| Arvest Production | 23 |
| Conseil de Fabrique de l'église de Saint-Agnan | 24 |
| Conseil de Fabrique de l'église de Noisseville | 24 |
| FC Montoy-Flanville | 24 |
| Souvenir Français de Noisseville et Environs | 25 |
| Comité des Fêtes | 25 |
| VIVRE À OGY-MONTOY-FLANVILLE | 26 |
| Sécurité et prévention | 26 |
| L'équipe communale à votre service | 28 |
| État civil | 29 |
| HISTOIRE ET PATRIMOINE | 30 |
| Il y a 80 ans ... Oradour-sur-Glane | 30 |
| PORTRAITS PASSION | 32 |
| Jamal Valizadeh | 32 |
| Titouan Nuel | 33 |
| ÉVÉNEMENTS 2024 | 34 |
| Une année à Ogy-Montoy-Flanville | 34 |
| Agenda 2025 | 37 |
| GUIDE PRATIQUE | 38 |
| L'urbanisme dans la commune | 38 |
| NUMÉROS UTILES | 40 |

RESTONS EN CONTACT



L'actualité de la commune est à suivre
au quotidien grâce au site internet :
WWW.OGY-MONTOY-FLANVILLE.FR
et aux bulletins municipaux périodiques
régulièrement distribués dans les boîtes
aux lettres.

Rejoignez-nous sur Facebook

 [mairie.ogy-montoy-flanville](https://www.facebook.com/mairie.ogy-montoy-flanville)



La Commune est heureuse de mettre à
disposition de ses habitants l'application
PanneauPocket. Par cet outil très simple,
elle souhaite tenir informés en temps réel
les citoyens de son actualité au quotidien,
et les alerter en cas de risques majeurs.
Cette solution gratuite pour les habitants,
sans récolte de données personnelles
et sans publicité, permet d'établir
un véritable lien privilégié
entre le maire
et ses citoyens.



PHOTOS DE COUVERTURE :

1. Les mascottes du Comité des Fêtes lors des manifestations festives
2. Sortie vélo (14 avril)
3. Sortie kayak (23 juin)
4. Tournoi de foot (29 juin)
5. Stand cocktails sans alcool à la fête du village (14 septembre)
6. Sortie Walygator et Halloween (26 octobre)

Directeur de publication : Eric Gulino
Équipe de rédaction : François Dietrich, Andrée François, Gilles Voituret
Conception graphique : Mylène Goeppner-Starck
Impression : A2DV numérique, Florange
ISSN (imprimé) 2801-3654
ISSN (en ligne) 2802-2815
Dépôt légal : janvier 2025



L'illustration de la couverture de notre bulletin municipal de l'année 2024 retrace les événements organisés par et pour les jeunes de notre village.

La jeunesse du village de moins de 18 ans représente environ 450 jeunes, soit près de 25 % de la population. Chaque année nous enregistrons quelque 25 naissances. Nous avons un village qui rajeunit.

Cette dynamique démographique nous incite à privilégier des politiques spécifiques en faveur des jeunes et des familles. Cela se traduit par le soutien aux dispositifs de garde d'enfants, la gestion communale des activités périscolaire et de centre aéré, un accompagnement du fonctionnement et des activités des écoles, le soutien scolaire avec « Prof Express » et des aménagements spécifiques de type jeux et city stade, la rénovation des bâtiments de la petite enfance, scolaire et périscolaire. Cela représente plus de 30% du budget communal et mobilise l'ensemble des agents de la commune.

Cette cohérence s'inscrit dans la volonté des élus du Conseil municipal d'offrir aux habitants des services de proximité de qualité. Ainsi les familles qui s'installent dans notre village trouveront toutes les solutions de garde et d'activités pour tous les âges.

Parmi les sujets de réflexion et d'évolution, la mobilité est d'actualité. Nos jeunes, mais aussi de nombreuses familles, aspirent à pouvoir se rendre plus facilement sur leurs différents centres d'intérêts et de loisirs : collège, lycée, université, entreprise, cinéma, magasins...

Ogy-Montoy-Flanville est à la périphérie de Metz et à l'extrémité Ouest de la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP).

Plusieurs scénarios sont envisagés.

Pour les déplacements doux, la CCHCPP prévoit un plan mobilité qui envisage un développement des voies cyclables.

Pour les transports collectifs, l'arrivée du Mettis au niveau de l'hôpital Schuman, à 4 km de Montoy et 6 km de Ogy, nous incite à penser l'organisation de desserte vers la nouvelle station du Mettis A pour répondre à l'attente des actifs, des jeunes et des seniors.

Nous avons encore tant de choses à faire ensemble.

C'est pourquoi, après une année 2024 qui fut marquée par le renforcement des services aux habitants, je souhaite que 2025 soit l'année du « Tous ensemble » pour un village uni, solidaire et innovant.

Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Vice-président de la CCHCPP

Aménagement et Développement économique

CONSEIL MUNICIPAL 2024

LES ÉLUS



MARINA GAUTIER a été élue Première Adjointe.



DAMIEN LEVÉ a été nommé conseiller délégué en charge de l'urbanisme et de l'environnement.



GILLES VOITURET a été désigné Adjoint référent pour Ogy.

DÉMISSION

VALÉRIE SIMONIN a démissionné du Conseil municipal pour raisons personnelles. Les élus lui ont témoigné leur reconnaissance pour son investissement.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EN 2024 (23/01, 9/04, 25/06, 17/09, 29/10, 28/11)

ADMINISTRATION

- Autorisation d'ester en justice au bénéfice de la SCP d'avocats HEMZELLEC et DAVIDSON pour l'affaire opposant Anne-Marie Marx à la Commune. (23/01)
- Vote défavorable au maintien du poste d'adjoint d'Anne-Marie Marx. (23/01)
- Réduction du nombre d'adjoints de 6 à 5. (23/01)
- Commission d'Appel d'Offres : Lucien Dim remplace Pierre Jolly qui a démissionné du Conseil municipal. (9/04)
- Nomination de Laurence Bayeur comme membre du collège des élus votants du CCAS. (9/04)
- Adoption du rapport d'activité de la CCHCPP – 2022. (25/06)

- Rétablissement des voies de communication suite à la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé de l'autoroute A4. (29/10)
- Marina Gautier est nommée membre titulaire de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). (29/10)

GESTION DU PERSONNEL

- Recrutement de 2 vacataires pour assurer les missions d'animateur encadrant la restauration scolaire et animateur Temps Activité Périscolaire ou animateur ALSH. (23/01)
- Création et suppression de postes. (25/06, 29/11)
- Tableau des effectifs du personnel communal. (25/06, 29/10)

FINANCES

- Vote de l'indemnité des élus à 50,4% de l'indice terminal brut pour le maire, à 18% pour les adjoints et à 6% pour les conseillers délégués. (23/01)
- Ouverture par anticipation de crédits pour la section investissement du budget 2024. (23/01)
- Vote du budget annexe du lotissement « Grand Pré » (1 271 000 €). (23/01)
- Prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est pour un montant de 200 000 € sur 2 ans, au taux fixe de 4,40%. (23/01)
- Transfert actif terrain et immeuble du budget principal de la commune vers le budget annexe du lotissement Grand Pré, pour un montant de 181 000 €. (23/01)
- Indemnisation pour résiliation de bail dans le cadre de l'achat de la ferme Taron (10 000 €). (23/01)
- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2023 pour la commune et les lotissements communaux. (9/04)
- Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2024 : 29,47% pour le foncier bâti, 55,47% pour le foncier non bâti et 18,61% pour la taxe d'habitation, soit une stabilité complète par rapport à 2023. (9/04)
- Adoption des budgets primitifs 2024 pour la commune et les lotissements communaux. (9/04)
- Application de la fongibilité des crédits suite au passage à la nomenclature M57. (9/04)
- Constitution de provisions budgétaires (37,50 € au titre de l'année 2024). (9/04)
- Adoption de la convention 2024-2026 entre la commune et le CCAS concernant la refacturation du personnel communal mis à disposition du CCAS. (9/04)
- Achat d'une serre à la commune de Pange (3 000 € TTC). (9/04)
- Demande de subvention Fonds Vert pour la rénovation de l'éclairage public et le passage en ampoules LED sur Flanville, Saint-Agnan et Ogy. (9/04)

- Demande de subvention Agence Nationale du Sport (ANS) pour la création d'un terrain multisports sur le secteur du Cugnot (38 620 € HT). (9/04)
- Actualisation des tarifs dans le cadre de la mutualisation des prestations de la CCHCPP. (25/06)
- Déduction des frais pour la gestion administrative des baux de chasse du montant reversé aux propriétaires. (25/06)
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la commune de Charly-Oradour pour l'organisation de la cérémonie commémorative du massacre d'Oradour-sur-Glane. (25/06)
- Sollicitation du Fonds de Concours de la CCHCPP pour l'aménagement d'un terrain multisports sur le secteur du Cugnot (22 137,50 € HT, soit 50% du montant total du plan de financement). (17/09)
- Sollicitation du Fonds de Concours de la CCHCPP pour l'aménagement d'un terrain multisports sur le secteur du Cugnot (2 862,50 € HT, sur un montant total de 28 977,50 € HT). (17/09)
- Demande de subvention AMISSUR : 7 667,10 €, soit 30% du projet d'aménagement de sécurisation de la rue de la Planchette, pour un montant total de 25 557 € TTC. (17/09)
- Attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Souvenir français ». (29/10)
- Attribution d'une subvention de 6 000 € à l'association « Amicale du Personnel OMF ». (29/10)
- Demande de subvention DETR/DSIL 2025 dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment sis 7 rue du Château. (28/11)

URBANISME

- Attribution des parcelles 6 et 15 du lotissement Pâtural 2. (23/01)
- Démolition de la maison située sur le lotissement Grand Pré, par la société PASSION CREATION, pour un montant de 34 200 € TTC. (23/01)
- Délégation à Lucien Dim, adjoint à l'aménagement et aux grands travaux, pour la signature des compromis et actes de vente de terrains communaux. (9/04)
- Attribution de la parcelle 9 du lotissement Pâtural 1. (9/04)
- Attribution des parcelles 3,4,6,9,11,13 et 16 du lotissement Pâtural 2. (9/04)
- Attribution de la parcelle 3 du lotissement de la Couronne de Puche. (9/04)
- Acquisition de la ferme et de la grange Taron pour une valeur de 274 437 €. (25/06)
- Attribution de la parcelle 9 au lotissement Pâtural 1 et de la parcelle 11 au lotissement Pâtural 2. (25/06)
- Adressage route de Sarrebruck. (25/06)
- Désignation de Alain Bastien en tant que délégataire pour signer l'autorisation d'urbanisme concernant un permis de construire. (25/06)
- Attribution de la parcelle 9 du lotissement Pâtural 1 (remplace la délibération du 25/06). (17/09)
- Acte de rétrocession de la voirie, des réseaux et des espaces communs du lotissement « Clos du Moulin » à Ogy et classement de la voirie dans le domaine public communal. (29/10)
- Recensement et modification de la longueur de la voirie communale, portée à 17,060km. (29/10)

AMENAGEMENT

- Adhésion de la commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE). (23/01)
- Régularisation des emprises du giratoire de Puche : cession des parcelles à l'euro symbolique au Département de la Moselle. (23/01)
- Enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche : lancement d'un appel d'offres par tranches (2023 à 2025). (23/01)

- Convention de mise à disposition d'un terrain de 36 m² situé rue du Château à la SCI JASSIE, à raison d'une indemnité forfaitaire de 1 000 € par an. (25/06)
- Attribution du marché des travaux d'enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche à l'entreprise SMART TP pour un montant de 1 054 775 € HT. (25/06)
- Pose d'une passerelle sur le ruisseau de Saint-Agnan, place de l'Eglise, selon les devis de l'entreprise de ferronnerie d'art LOSSON (13 216 € TTC) et de la SARL ROSSI STARCK (2 640 € TTC). (25/06)
- Validation du plan de financement de l'enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche (Subvention Ambition Moselle : 250 000 €, Subvention du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification : 75 760 €, Emprunts bancaires : 999 130 €). (17/09)

ENVIRONNEMENT

- Identification et validation des zones communales d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAENR). (23/01)
- Approbation du devis de l'association Saint Léon d'Illange (1 800 € HT) pour la campagne de destruction des corvidés sur la commune. (9/04)
- Signature de la convention de soutien « Communes et Groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. (9/04)
- Reversement des indemnités de chasse du service de Gestion Comptable à la secrétaire de mairie. (25/06)
- Avenants sur les lots 1 et 2 de la chasse communale. (25/06)

TRAVAUX

- Achat d'un véhicule en crédit-bail (23 150 € TTC). (9/04)
- Achat d'une balayeuse d'occasion. (35 400 € TTC). (9/04)
- Vente d'une tondeuse autoportée KUBOTA au prix de 24 000€. (25/06)

ECOLE

- Convention avec le CAUE pour le réaménagement de la cour de l'école primaire. (23/01)
- Reconduction de la semaine de 4 jours au groupe scolaire à compter de la rentrée de septembre 2024. (23/01)
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles de la commune pour l'année scolaire 2022-2023 (1 081,03 € par élève de maternelle ne résidant pas dans la commune, et 366,03 € par élève du primaire. (25/06)
- Attribution d'une subvention de 3 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire. (17/09)

SERVICES AUX HABITANTS

- Subvention de 81 000 € au Centre Communal d'Action Sociale. (23/01)
- Subventions aux associations : Comité des Fêtes (15 000 €), Une Rose Un Espoir (150 €). (9/04)
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement présenté par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. (25/06)
- Attribution d'une aide financière de 1 000 € à Jamal Valizadeh pour sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. (25/06)
- Attribution d'une subvention de 85 000 € au Centre Communal d'Action Sociale. (28/11)



SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

UNE ÉQUIPE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

VOIRIE

LA COMMUNE COMPTE PLUS DE 17 KM
DE VOIRIE QU'IL FAUT ENTREtenir :

- ✓ Balayage et désherbage des routes
- ✓ Réparation de la voirie, signalisation et peinture routière
- ✓ Ramassage des déchets
- ✓ Déneigement
- ✓ Mobilier urbain



ESPACES VERTS

LA COMMUNE S'ÉTEND SUR 5 KM DE LONG ET 2 KM DE LARGE. ELLE EST COMPOSÉE D'ESPACES VERTS, DE MASSIFS, DE BOIS, DE SENTIERS.
L'ÉQUIPE TECHNIQUE ENTRETIEN, CONTRÔLE, INSTALLE...

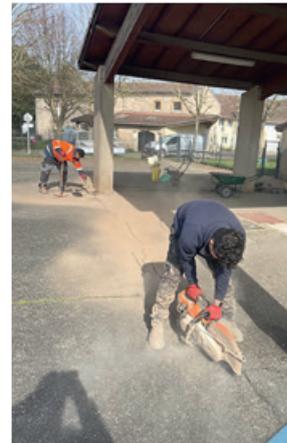
- ✓ Élagage et taille
- ✓ Tonte
- ✓ Entretien des chemins, des ruisseaux et des fossés
- ✓ Entretien des massifs
- ✓ Entretien des monuments et cimetières
- ✓ Entretien des terrains et aires de jeux, du Musée Naturel Jean-Marie Pelt
- ✓ Décorations de Noël et Pâques
- ✓ Pavoiement des bâtiments et monuments
- ✓ Fourrière animale



BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA COMMUNE DISPOSE DE 15 BÂTIMENTS QU'IL FAUT MAINTENIR EN ÉTAT :

- ✓ Peinture
- ✓ Sanitaire, électricité
- ✓ Maçonnerie



INTERVENTION EN URGENCE

LES AGENTS ASSURENT UN SERVICE D'URGENCE :

- ✓ Inondations
- ✓ Chutes d'arbres sur la voie publique
- ✓ Accidents de la route
- ✓ Demandes des administrés

EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU,
LE TRAVAIL DES AGENTS
DE LA COMMUNE MÉRITE LE RESPECT :

**Ne pas jeter ses déchets
au bord de la route**

**Ramasser les déjections
de ses animaux**

**Ne pas déposer ses déchets
en dehors des poubelles
et containers**

AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

ACHAT DE LA FERME TARON

Ce bâtiment, en grande partie dégradé, était occupé par un agriculteur pour du stockage. Les élus ont décidé de porter un projet de reconversion du site, dont l'acquisition a enfin abouti en 2024. La Mairie peut maintenant poursuivre ses études opérationnelles et programmatiques, avec l'ambition de requalifier cette entrée de village. Il s'agit d'une belle opportunité foncière pour la commune qui maîtrisera le devenir de cet ensemble, en bonne concertation avec les riverains concernés.



ACHAT DU BOIS ET D'UN TERRAIN EN FACE DE L'ÉCOLE

La Commune a également acquis, dans le cadre de l'achat de la ferme Taron, une emprise foncière de 4 749 ares, située rue de la Chappe à Montoy-Flanville.

En face de l'école et du périscolaire, classé en zone constructible, ce terrain est particulièrement bien placé au centre du village.

Son urbanisation ne nécessitera pas de gros travaux d'aménagement et sa viabilité est directement accessible depuis la voirie (présence des différents réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone et d'assainissement).

Un appel à projets est envisagé pour valoriser cette nouvelle acquisition foncière.



TRAVERSÉE DU HAMEAU DE LAUVALLIÈRES

Le hameau de Lauvallières concerne en partie le ban communal. En effet, les habitations se répartissent entre les limites communales de Nouilly, Noisseville, Ogy-Montoy-Flanville et Coincy. La traversée du hameau est limitée à 50 km/h, mais les conditions de sécurisation du trafic routier n'étaient pas optimales. À l'été 2024, des travaux ont été entrepris par les services de l'Eurométropole de Metz pour la sécurisation de la traversée (réduction de la vitesse, installation d'un radar, amélioration de la visibilité au niveau des débouchés de voies et accès, prise en compte de l'accessibilité des piétons).

Ces aménagements concernent tous les points noirs du hameau, entre l'arrivée depuis Metz et les dernières constructions vers Noisseville (petit collectif, haras de Lauvallières).

Aménagements réalisés sur la route de Boulay (RD 954), dans la traversée du hameau de Lauvallières (Source : Eurométropole de Metz février 2024)



URBANISME

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE PÂTURAL 2 », RUE DU RUCHER



Cette nouvelle rue prend forme avec les premières maisons. Ce lotissement comprend 16 parcelles constructibles, dont 15 sont dédiées à l'habitat individuel. Plus de la moitié ont été vendues et les autres sont réservées actuellement et sous compromis de vente.

Une dernière parcelle, le lot n°1, plus grande que les autres, est réservée à l'habitat collectif. Un appel à projet a été lancé cet été et les pourparlers se poursuivent. Dès la création de ce lotissement, la Commune souhaitait, avec un tel projet, compléter l'offre d'habitations pour répondre à des besoins croissants de logements de type T2 et T3.

Dans l'attente de réaliser la voirie définitive, envisageable pour 2026, un éclairage public provisoire a été installé en début d'année 2024.



LOTISSEMENT PRIVÉ « LE CLOS DU MOULIN »

Après la finalisation des aménagements en juillet 2023 par NEXITY CONSEIL SNC, la voirie, les réseaux et les espaces communs vont être prochainement rétrocédés à la commune. La Mairie a signé un procès-verbal de réception en juillet 2024. Un constat d'huissier sur l'état des aménagements a été réalisé. Lors de la réunion du 29 octobre 2024, le Conseil municipal a décidé d'accepter la rétrocession de ce lotissement dans l'espace communal.



LOTISSEMENT COMMUNAL « COURONNE DE PUCHE »

Une première maison a été construite, habitée depuis peu.

Les autres parcelles sont réservées et sous compromis de vente. Compte tenu du retard pris sur certains projets, la Mairie reste à l'écoute des acquéreurs et suit de très près l'évolution de leurs dossiers.

Un éclairage public provisoire sera mis en place très prochainement sur cette portion de la rue de Puche.



MICRO-LOTISSEMENT COMMUNAL « LE GRAND PRÉ »

Un petit lotissement, « Le Grand Pré », a été créé 2 rue de Pange à Ogy.

Il a été subdivisé en 3 terrains de 8 ares environ. La maison existante, qui présentait d'importants dégâts dus à la sécheresse, a été démolie en mars 2024 et les grandes haies environnantes ont été enlevées. L'étude de raccordement des 3 parcelles est en cours.

Ces 3 terrains sont d'ores et déjà disponibles à la vente.

BUDGET COMMUNAL 2024

L'équipe municipale a élaboré le budget primitif 2024 en poursuivant les objectifs suivants :

- ✓ maintenir la dynamique d'investissement propice à réaliser les projets de la commune
- ✓ contenir les dépenses de fonctionnement en tenant compte du contexte actuel
- ✓ préserver la capacité d'autofinancement

A l'occasion du vote du budget, le Conseil municipal a voté le bilan de l'année 2023, avec un excédent de près de 640 000 €, qui a été reporté sur le budget primitif 2024.



BUDGET PRINCIPAL 2024



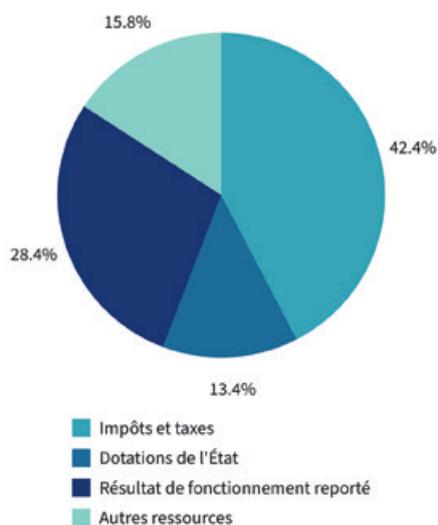
2 595 912 €
FONCTIONNEMENT



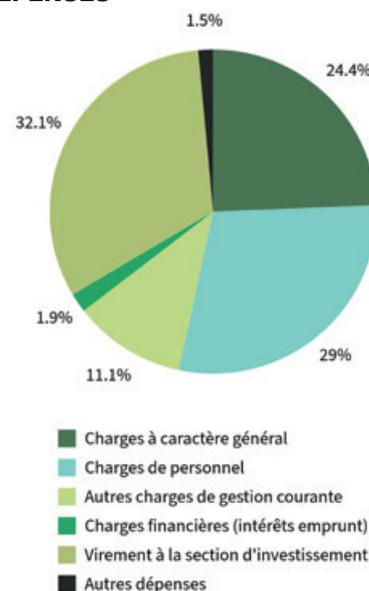
2 345 385 €
INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



DÉPENSES



TAXE FONCIÈRE

La Commune n'a pas augmenté en 2024 le taux de la taxe foncière pour ne pas impacter les ménages touchés par l'inflation.

Mais alors, pourquoi celle-ci a tout de même augmenté ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative. Or, cette dernière est indexée sur l'inflation – plus précisément sur l'évolution des prix à la consommation, qui reflète l'augmentation du coût de la vie.

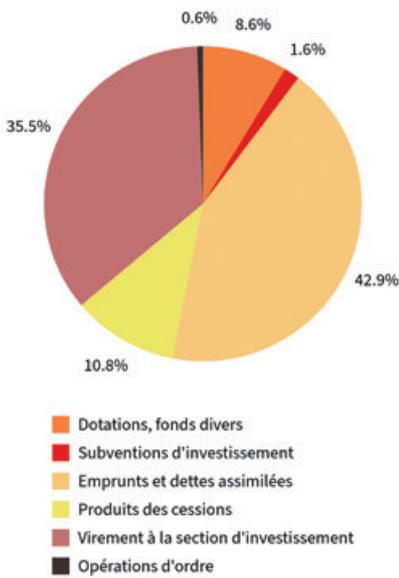
La revalorisation de la valeur locative a entraîné une hausse de la taxe foncière de 3,9 M € pour tous les contribuables au niveau national en 2024. C'est toutefois moins que la revalorisation de la taxe foncière de 7,1 % enregistrée en 2023.



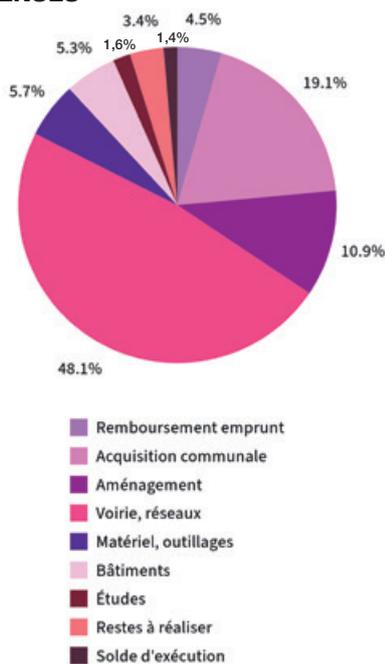


ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES



DÉPENSES



L'ISOLATION de l'extérieur et de la toiture de la maison médicale a entraîné une baisse de la facture de chauffage de 27% ! Et de plus, le confort des usagers a été sensiblement amélioré. L'isolation du bâti permet une température plus homogène des locaux !

L'EXTINCTION NOCTURNE de l'éclairage public comparée entre les saisons hiver été 2022-2023 et 2023-2024 a permis une économie d'environ 9 000 € d'électricité. Cependant, pour des raisons de sécurité et sur demande de nombreux habitants, l'éclairage nocturne a été rétabli. Heureusement, les travaux programmés de rénovation des derniers luminaires sur candélabres par la technologie LED, ainsi que la baisse du prix de l'électricité négociée par la MATEC en 2025 permettront un équilibre de la dépense d'électricité pour le poste éclairage extérieur.

Pour rappel la MATEC (Moselle Agence Technique), à laquelle la commune est adhérente, à l'instar de 96 communes de Moselle, est un établissement public d'assistance aux collectivités qui permet une négociation importante des prix de l'énergie grâce à la quantité.



LA SENSIBILISATION à l'économie d'énergie porte ses fruits; en effet, malgré un prix de l'électricité au plus haut entre 2023 et 2024, les efforts et actions du quotidien portés par les occupants ainsi que les travaux de rénovation décidés par les élus et réalisés par le service technique ont pour conséquence de ne pas grever le budget de la commune. De bons espoirs pour le budget de l'année 2025 avec la baisse des prix de l'électricité !

Bravo à tous les acteurs de ces gestes citoyens !

ÉCOLE 2024

INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Jeudi 18 janvier, 2 agents de la Communauté de Communes, Camille et Frédéric, sont venus dans la classe de CM2 pour évoquer le climat et ce qu'il est préférable de faire pour protéger l'environnement. La classe a ensuite fabriqué des tawashis, c'est-à-dire des éponges confectionnées à partir de vêtements usés. C'est une façon ludique de prouver que certains déchets peuvent être valorisés. Toutes les classes de l'école élémentaire ont pu bénéficier de différents thèmes par ces interventions fortement appréciées.



DAS WAR TOLL !

Le lundi 22 janvier 2024, toutes les classes de l'école élémentaire ont profité d'une belle pièce de théâtre en allemand sur le thème du conte Blanche-Neige « Schneewittchen und ihre Freunde ». Apprendre une langue c'est bien, mais avec de l'humour c'est mieux, voilà le credo de la troupe du Globe théâtre. Les élèves ont passé un excellent moment. Le coût a été pris en charge par ADAGE et par l'Association de Parents d'Elèves.

VIVE LE CHALLENGE GRENAT !

La classe de CM2 a pu bénéficier d'un beau projet en partenariat avec le FC Metz : le Challenge Grenat. L'idée était de faire découvrir le football avec de vraies valeurs de partage. Parfois décrié, ce sport collectif peut, il est vrai, véhiculer une image peu élogieuse alors qu'il est plein de vertus collectives. Les élèves ont pu tout d'abord se rendre au stade Saint-Symphorien pour aller voir gratuitement le match Metz - Lorient le dimanche 4 février. Ils ont ensuite rencontré dans leur classe le 26 mars des joueurs espoirs et un entraîneur du FC Metz. Ils se sont ensuite rendus le 18 avril au centre d'entraînement du club pour disputer un tournoi avec d'autres classes de CM2 participantes. Nos sportifs n'ont d'ailleurs pas démerité avec de belles victoires.



ON A JOUÉ LE JEU (DES JEUX) !

Le vendredi 31 mai 2024, les élèves de CM1 et de CM2 ont eu le plaisir de se rendre à Pange pour une journée magnifiquement organisée et inoubliable, sur le thème des Jeux Olympiques. Les élèves ont tout d'abord été accueillis après avoir marché sur la voie verte. Ils ont ensuite participé à différents ateliers en lien avec le sport puis ont eu droit au concert dynamique du groupe ECOLALY. Le point d'orgue de cette journée a été la réalisation d'un immense anneau olympique sur le terrain du château de Pange. (Photo tête de page).

UNE SEMAINE INOUBLIABLE POUR LES CM2

La classe de CM2 a participé à une classe transplantée mémorable dans le Pays de Bitche du 17 au 21 juin. Logés dans le centre franco-allemand de Baerenthal, les élèves ont pu visiter certains sites des environs, abordant ainsi le passé historique et industriel de notre belle région. Les élèves ont ainsi découvert la citadelle de Bitche et profité des beaux Jardins pour la Paix en contrebas de l'édifice. Ils ont pu aborder le thème de l'art du verre grâce à la verrerie de Meisenthal. Le groupe a découvert le passé gallo-romain de Bliesbruck-Reinheim. Après une balade épique en forêt, la joyeuse troupe s'est également retrouvée à la saboterie de Soucht. L'amusement n'a pas été oublié avec la pratique de l'accrobranche mais aussi de multiples jeux collectifs sur le magnifique site des Vosges du Nord. Enfin, il ne faut pas oublier le superbe barbecue organisé par les cuistots Simon et Jean-Loup et la boum qui laissera, à n'en pas douter, de très bons souvenirs aux élèves enchantés d'un tel séjour. Un grand merci aux accompagnateurs Jean-Loup et Elisabeth.





QUELLE FÊTE SCOLAIRE !

On peut dire que le thème était tout trouvé pour cette fête scolaire 2024 ; les Jeux Olympiques furent forcément mis à l'honneur le vendredi 28 juin. Après le défilé des élèves, ce fut un spectacle alliant danses et chants qui anima la soirée. Les applaudissements ont été nourris pour féliciter les neuf classes participantes qui ont ensuite laissé la place à l'association APEOMF qui a géré la soirée de manière magistrale avec une kermesse et un moment de convivialité fort apprécié.

PASSATION DE DRAPEAUX !

Un moment solennel a été organisé par l'Ecole et les Mairies de Ogy-Montoy-Flanville et de Coincy le 2 juillet 2024. Les élèves Titouan Nuel et Jeanne Nicloux, quittant l'école primaire pour se rendre au collège, ont transmis le flambeau républicain à deux nouveaux porteurs dans la cour de l'école. Ainsi, Clément Caudy portera pour une année le drapeau au nom de la commune de Coincy et Margot Masson fera de même pour sa commune de Ogy-Montoy-Flanville. Michel Herencia, maire de Coincy, et Eric Gulino, maire de Ogy-Montoy-Flanville, ont remercié ces quatre élèves pour leur dévouement, passé et futur.



UNE BELLE RENTRÉE 2024

On peut dire que les effectifs se portent bien à l'école primaire LAVERAN, avec ses 225 élèves et ses 9 classes. C'est sous un soleil radieux que les élèves ont fait leur rentrée. Cela devient désormais une tradition, les CM2 ont accueilli les nouveaux arrivés en CP par un Schultüte, cornet offert aux petits écoliers en Allemagne. Cela fait bien sûr référence à la langue enseignée à l'école du village. Les élèves de Petite Section ont eu droit quant à eux à une gourde à leur nom et les CM1 à un dictionnaire offert pour toute leur scolarité grâce à l'Association des parents d'élèves APEOMF. Comme à l'accoutumée, les projets ne manqueront pas pour cette année scolaire avec une équipe pédagogique toujours aussi dynamique.



FÊTE (FAITES) DE LA SCIENCE !

Les CM1 et CM2 ont été accueillis le vendredi 11 octobre à la faculté des Sciences de Bridoux. Ils ont pu par exemple extraire de l'ADN de banane ou travailler sur le thème du verre. Une façon plus dynamique d'aborder les sujets scientifiques et de voir qu'au final la science nous entoure et qu'elle peut être amusante.



2 000 EUROS ET DES CENTAINES DE KILOMÈTRES POUR LES ENFANTS MALADES !

La réputation de l'école primaire LAVERAN n'est plus à démontrer dans le domaine de la solidarité. Chaque année, différentes collectes sont organisées mais la mobilisation autour de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'association ELA revêt toujours une saveur particulière par l'engouement qu'elle procure. Le jeudi 17 octobre, le chanteur Chris Sorrelli est gentiment venu lire la dictée d'ELA aux élèves de CM2. Ces derniers ont pu découvrir le magnifique texte de l'auteur Jean-Baptiste Andrea, prix Goncourt 2023. L'occasion était trop belle pour ne pas profiter d'un petit concert privé à la suite de ces efforts cérébraux. Le lendemain, ce sont tous les élèves de la Petite Section de Maternelle aux CM2, soit 225 élèves qui ont chaussé leurs baskets pour courir, pour les enfants malades. Des centaines de kilomètres cumulés ont ainsi été parcourus au cours d'un formidable moment de solidarité et de sportivité entre petits et grands. A la suite d'un goûter réconfortant, le directeur Simon Lorin, entouré de toute l'équipe pédagogique, a annoncé aux élèves le montant des sommes récoltées en montrant un chèque factice de 2 000 euros à l'ordre de l'association ELA.



SAINT-NICOLAS

Attendue avec impatience, la visite de Saint Nicolas a été le grand événement de la fin du premier trimestre de l'année scolaire à l'école primaire. Petits et grands ont accueilli avec chaleur et respect le grand Saint. Les plus sages (c'est-à-dire tout le monde !) ont été récompensés par quelques douceurs, grâce aux bons soins de l'APE.



PÉRISCOLAIRE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE de la commune de Ogy-Montoy-Flanville est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Situé au 4 rue de la Chappe à Montoy-Flanville, l'établissement fonctionne pratiquement toute l'année, couvrant la période scolaire et assurant également une partie des petites vacances ainsi que la période estivale.

Audrey Maguin, directrice du centre, avec toute son équipe accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur 3 temps d'accueil : le matin de 7 h 20 à 8 h 30, à la pause méridienne de 12 h à 14 h et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Les mercredis de 7 h 30 à 12 h 30, et depuis la rentrée de septembre 2024 jusqu'à 17 h 30.

Contact téléphonique : 03 87 76 50 75

Audrey Maguin : 06 72 00 88 77

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE AUTOUR D'AUDREY MAGUIN :

Equipe éducative :

Sonia Kochanski, Nathalie Varenne, Adrien Meni, Elif Atakaya, Micheline Schutze, Mélissa Banaicha, Nadège Théobald, Khadra Mostefa, Florence Grosjean (ATSEM venant en renfort pour la pause méridienne), Mélissa Helvic

Equipe technique :

Cynthia Fonknechten

RENTÉE DE SEPTEMBRE 2024 EN CHIFFRES

Les temps forts sont la pause méridienne et l'accueil du soir après la classe



224

ENFANTS SCOLARISÉS



182

ENFANTS INSCRITS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



13

MATIN



123

MIDI



70

SOIR

LES ACTIVITÉS

En plus d'offrir un espace d'accueil pour les enfants en périphérie des heures de classe, le périscolaire propose chaque trimestre de nombreux ateliers leur permettant de pratiquer des activités sportives, manuelles, culturelles... Faire découvrir, initier, donner le goût d'agir, d'essayer, de créer est l'exigence des animateurs durant la pratique des activités.

Les ateliers d'animations sont réalisés par du personnel interne au Périseil.

L'inscription dans un atelier équivaut à une facturation de 1 h ou 2 h de garde selon la durée de l'activité.

Dans l'année, 3 programmes d'activités sont élaborés pour le plus grand plaisir des enfants.

6 thématiques sont proposées, déclinées en une, voire 5 activités, qui sont organisées en moyenne sur 8 séances par cycle.

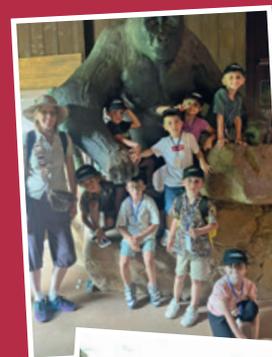
Sur l'année 2024 plus d'une soixantaine d'activités ont été proposées et réalisées avec les enfants (danse, malle aux jeux, cuisine sans cuisson, comédie musicale, art et matière, cinéma, histoires...).

EN DÉTAIL

Les sorties du centre d'accueil estival

17 juillet

- Zoo d'Amnéville pour les petits
- Parc de Sainte-Croix pour les grands.



11 juillet

Pour les grands : bivouac avec feu de camp et promenade en forêt à la tombée de la nuit.



23 juillet

Participation à un grand jeu de piste au Mont Saint-Quentin.



Pour les petits

Un spectacle est présenté chaque fin de semaine sur le thème de l'activité :

- en fin des semaines 1 et 3 les parents ont reçu, lors du lunch de clôture, un album photos des enfants illustrant toutes les activités

- pour la deuxième semaine le lien d'une vidéo a été envoyé aux parents, illustrant la danse présentée lors de la journée de clôture.



Jeudi 25 juillet

Un intervenant de la CCHCPP est passé au centre le jeudi 25 juillet pour présenter le tri des déchets aux petits dans une forme très ludique.



LES CENTRES AÉRÉS

3 sessions sont organisées, soit 5 semaines, avec un thème par semaine, développé par l'équipe éducative et les enfants.

| | Tarif semaine avec repas |
|---|---|
| Tarif de base | 112 € |
| Aides selon Quotient Familial (QF) | QF < 500 = - 50 % QF entre 501 et 750 = - 30 % QF entre 751 et 1000 = - 18 % QF entre 1001 et 1400 = - 10% Plus de 1400 = tarif de base |
| Aides pour les inscrits au centre, selon fratrie | pour le deuxième enfant - 5 % pour le troisième enfant - 15 % pour le quatrième enfant - 25% |
| Tarif extérieur unique | 122 € |

Petites vacances

| | Hiver 2024 | Printemps 2024 |
|---------------------------|--|---|
| | Du 26/02 au 01/03 | Du 22/03 au 26/03 |
| Direction | Adrien Meni | |
| Animateurs | Sonia, Nathalie, Khadra, Elif, Clément | |
| Effectif accueilli | 48 enfants | |
| 6-12 ANS | Une semaine chez Walt Disney | Willy Wonka : les chasseurs de tickets d'or |
| 3-6 ANS | Les p'tits chimistes | Fantasia |

Grandes vacances : juillet 2024 (3 semaines)

Directrice : Audrey Maguin **Directeur Adjoint :** Adrien Meni

Animateurs : Khadra, Eléa, Nadège, Nathalie, Sonia, Thomas, Victorine

Equipe technique : Cynthia

| | 1 ^{re} semaine | 2 ^e semaine | 3 ^e semaine |
|-----------------|---|---|---------------------------------|
| | | Du 08/07 au 12/07 68 enfants | Du 15/07 au 19/07 64 enfants |
| 6-11 ANS | Jumanji | Hamunaptra La malédiction de la Momie | Hunger Games |
| 3-6 ANS | Mario | L'Afrique | Pat Patrouille |
| Sorties | 3-6 ans : Parc jeux 6-12 ans : Bivouac | 3-6 ans : Zoo d'Amnéville 6-12 ans : Parc Sainte-Croix | 6-12 ans : Mont St-Quentin |

CALENDRIER DES CENTRES AÉRÉS 2025

Vacances d'hiver du lundi 10 février au vendredi 14 février

Vacances de printemps du lundi 7 avril au vendredi 11 avril

Vacances d'été du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

UNE POLITIQUE FAMILLE DU CCAS, QUI S'ADAPTE À TOUS LES ÂGES

0-3 ANS : Être attentif à l'évolution du nombre de places pour l'accueil des tout-petits dans le village.
Proposer des ateliers d'aide à la parentalité.

3-10 ANS : Veiller à un service périscolaire attractif, pour le plaisir des enfants et la satisfaction des parents.
Constituer une équipe de direction et d'animateurs dynamique, stable et avec un esprit de cohésion.
Répondre aux exigences réglementaires tout en maîtrisant les budgets.

11-18 ANS : Aller à la rencontre des ados et écouter leurs envies.
Organiser des actions et des sorties, pour eux et avec eux.
Favoriser leur engagement et leur implication dans la commune.

- LES 0-3 ANS :

■ Le 6 décembre le CCAS a organisé pour la première fois la fête de Saint-Nicolas au périscolaire. La vice-présidente Marina Gautier et 8 assistantes maternelles ont accueilli une vingtaine d'enfants autour d'un goûter. Chacun d'entre eux a reçu un petit livre et un sachet de friandises. La séance s'est poursuivie par d'intéressants échanges sur le métier d'assistante maternelle avec Laurine Larche, responsable et animatrice du Relais Petite Enfance à la Communauté de Communes.



■ Un atelier d'aide à la parentalité a été organisé début juillet à l'école maternelle sur le thème « la première rentrée ». Les parents concernés ont reçu de précieux conseils sur la manière d'accompagner au mieux les tout-petits lors de ce moment important de leur existence.



ASSOCIATION MAM LES P'TITS LOUPS UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES AU SERVICE DES TOUT-PETITS



La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) de la commune est un espace chaleureux dédié à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Ce lieu, géré par 4 assistantes maternelles diplômées, offre un cadre sécurisant et stimulant, alliant les avantages d'un accueil individuel et collectif.

Tout au long de l'année, la MAM propose des activités variées et enrichissantes pour les enfants. À l'occasion de Pâques, les petits partagent la joie de découvrir des animaux de la ferme, un moment d'émerveillement et de découverte sensorielle. La musique tient également une place importante : un intervenant spécialisé anime régulièrement des ateliers, permettant aux enfants d'explorer le chant, le rythme et les sons dans une ambiance ludique.

Des moments conviviaux avec les parents sont également organisés, renforçant les liens entre familles et professionnels. Ces temps d'échanges favorisent une ambiance de confiance et de partage. La MAM est ainsi bien plus qu'un lieu de garde : c'est un véritable lieu de vie et d'éveil pour les tout-petits.

CONTACT

Mélissa Marx
Présidente
09 51 29 19 65
mamlespitslousps@outlook.fr



LE MERCREDI AU PÉRISCOLAIRE : UNE OUVERTURE PROPOSÉE TOUTE LA JOURNÉE

En septembre 2024, le CCAS a voté l'ouverture du périscolaire pour la journée du mercredi de 7 h 30 à 17 h 30, afin d'être au plus proche des besoins exprimés par les familles. Dans un premier temps, une rencontre avec les parents a eu lieu en juin pour ajuster cette prolongation des horaires d'ouverture. Aujourd'hui ce sont 20 familles qui profitent de ce service. Le CCAS a décidé de nommer 3 animatrices dynamiques et motivées (Sonia Kochanski, Khadra Mostefa et Nadège Théobald) pour animer les ateliers du mercredi, sous la direction d'Audrey Maguin.

- LES 11-18 ANS EN ACTION :

- Animation des mascottes lors des fêtes
- Sortie vélo en avril : 15 enfants entre 10 et 15 ans
- Match FC Metz - Lille fin avril : 40 participants
- Inauguration festive du nouveau city stade en juin
- Sortie kayak organisée par l'ASLC en juin : 12 participants
- Tournoi de foot en juin : 58 participants
- Stand cocktail à la fête du village en septembre
- Waligator pour Halloween le 26 octobre : 50 participants
- Atelier « gâteaux de Noël » le 14 décembre : 20 participants (14 enfants et 6 adultes)



PROF EXPRESS

Dans le cadre de sa politique sociale, le Conseil municipal a décidé de mettre en place un partenariat gratuit offrant aux familles un service de soutien scolaire en ligne pour les élèves scolarisés, via la plateforme PROF EXPRESS.

En 2024, ce sont 93 enfants inscrits sur la commune qui bénéficient de l'accès gratuit et illimité.

L'élève a un accès illimité aux ressources disponibles : aide aux devoirs en ligne personnalisée assurée par un enseignant de l'Education nationale, exercices interactifs, aide d'un documentaliste en ligne pour la recherche d'informations... de la Maternelle à la Terminale.

Les parents ont accès à des ressources d'aide à la parentalité : fiches et vidéos pratiques du parent, contenus ludiques pour les plus jeunes (livres, courts-métrages, bibliothèque de livres animés...), options (à l'unité) : ateliers parents-enfants / sport en famille & bien-être.

Ce dispositif est reconduit pour 2025. Il est toujours possible de s'inscrire via l'adresse ci-dessous. Le lien est également disponible sur le site internet de la commune.

www.soutienscolaire-villedogymontoyflanville.com

**POLITIQUE SOLIDARITÉ DU CCAS
ÊTRE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS
LES PLUS FRAGILES**

- **Plan canicule** : 30 habitants se sont inscrits sur le registre dédié. Cette année, le soleil est resté modéré et n'a pas entraîné de grosses chaleurs nécessitant la surveillance et l'accompagnement des aînés.
- **Mise en place d'une chaîne de solidarité** pour soutenir un couple en situation de vulnérabilité.
- **Assistance aux familles endeuillées** : des moments d'accueil avec collation ont été organisés après des obsèques par la commission Seniors.
- **Le Point Conseil Budget en lien avec l'UDAF de la Moselle** : Les permanences sur Ogy-Montoy-Flanville sont assurées par une conseillère de l'UDAF de la Moselle.
Pour prendre RDV : 03 87 52 30 67 (ligne directe) ou 07 62 68 47 84 (mobile)

POLITIQUE SENIORS DU CCAS

- La commission Seniors du CCAS a organisé 2 thés dansants les samedis 23 mars et 19 octobre. Une cinquantaine de personnes y ont participé pour leur plus grand plaisir. La manifestation annuelle s'est déroulée au Royal Palace à Kirrwiller le 21 septembre. Ce sont 100 personnes qui ont pu apprécier le déjeuner et le spectacle d'un grand cabaret.



- Tous les jeudis 15 personnes se retrouvent au lieu de convivialité pour partager ensemble jeux, café et gâteaux.



- Le colis de Noël est distribué en décembre aux seniors de 70 ans et plus. Une délégation du Conseil municipal s'est rendue à Saint-Agnan, au domicile de Mme Jeanne Forfert (94 ans), la nouvelle doyenne de la commune. Les élus lui ont

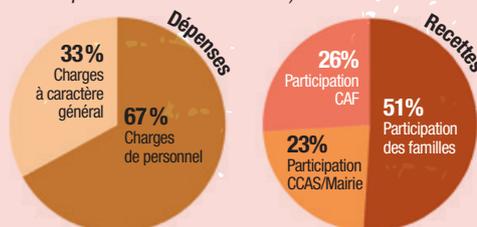
remis le colis de Noël ainsi que des fleurs, en lui souhaitant de bonnes fêtes. Ils ont passé un moment très chaleureux avec la doyenne et sa famille.



En avril, le CCAS a voté son budget prévisionnel pour l'année 2024. Il regroupe les estimations de dépenses et de recettes liées :

✓ à l'accueil périscolaire ✓ à l'organisation de l'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement), équivalent d'un centre aéré ✓ aux actions de solidarité ✓ aux autres animations en faveur de la jeunesse. **(Note : la politique seniors est directement rattachée au budget communal, même si l'impulsion des actions mises en œuvre provient bien du CCAS)**

Le budget voté est de **365 000 €**, dont **96 %** sont dédiés aux services du périscolaire (182 inscrits) et de l'ALSH.



REGARDS SUR L'AGRICULTURE LOCALE

PORTRAITS

MARINE PALLEZ-BARTHEL

Ingénieure agronome travaillant dans un laboratoire, elle a repris en 2022 la ferme de son père qui la seconde avec un temps partiel. L'exploitation située à Ogy a pratiqué l'élevage de taurillons jusqu'en 1997, se spécialisant depuis dans les grandes cultures.

MARIE-FRANÇOISE ET PASCAL MANGIN

Le couple exploite au sein du GAEC Mai Joli à Puche. La famille constitue la 5^e génération sur l'exploitation qui a été scindée en deux après la Seconde Guerre mondiale. Leur ferme a évolué suite à la mise en commun des parcelles historiques de Pascal avec celles de Marie-Françoise sur la commune de Coin-les-Cuvry. Leur activité est majoritairement consacrée aux grandes cultures, et secondairement à l'élevage. Le GAEC joue un rôle d'énergéticien en produisant de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur les toitures des bâtiments.

SÉBASTIEN MANGIN

Seul exploitant de l'EARL de Puche, seconde partie de l'exploitation précédente, acquise par son arrière-arrière-grand-père et qui, comme toutes, s'est transformée au fil des ans. Il cultive des grandes cultures (blé, orge, colza, pois...) depuis 1996. Il met en avant des méthodes agricoles progressistes pour favoriser le lien entre les agriculteurs et la société.

XAVIER OSTER

Architecte de profession, il dirige la SCEA Eole à Puche, aidé par son père à temps partiel. Représentant la 4^e génération sur la ferme, il pratique la polyculture, associée encore à l'élevage de quelques bovins. Cet élevage, qui a connu un coup de frein en 2014 avec l'arrêt de la production de lait, est voué, à terme, à une disparition définitive.

GUILLAUME GRANDJEAN

Seul exploitant depuis 2021 de sa ferme située à Flanville. L'exploitation appartient à sa famille depuis 5 générations. Elle a été scindée en deux dans les années 50. Il pratique la polyculture et l'élevage bovin allaitant charolais. Son père avait arrêté la production de lait en 2001.

FLORENT RONDEL

Seul exploitant de l'EARL Ter'Abeilles à Flanville, l'autre ferme issue du partage de la précédente. Il représente la 3^e génération depuis son installation en 2018, en prenant la suite de son beau-père.

Pratiquant au départ la polyculture et l'élevage bovin, il abandonne ce dernier par la suite pour se spécialiser dans la culture céréalière et développe parallèlement une activité apicole qu'il maîtrisait auparavant en amateur.

CYRILLE ARNOULD

Ingénieur dans une société spécialisée en mécanique et électronique, avec un contrat à temps plein, mais aménagé en fonction de ses impératifs agricoles, il est toutefois obligé de prendre un congé sans solde de 2 mois en plein été, au moment des moissons. Seul exploitant de l'EARL de la Planchette située à Montoy-Flanville. Il a repris la ferme familiale en 2008, à la suite de ses parents, représentant la 5^e génération. Son activité agricole était à l'origine partagée entre la polyculture et l'élevage. Après la crise sanitaire du COVID, il a mis un terme à cette dernière pour se spécialiser dans les cultures céréalières.



Debout : Guillaume Grandjean, Florent Rondel, Marine Pallez-Barthel, Xavier Oster
Assis : Pascal, Marie-Françoise, Sébastien Mangin
Absent sur la photo : Cyrille Arnould



ÉVOLUTIONS RECENTES

■ **Diminution constante du nombre des exploitations** (-25% en 10 ans sur le plan national). Au niveau local, on est proche d'une division par 3 ou 4 sur la commune depuis la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui sur la commune :
7 exploitants dont 3 multi-actifs.

■ **Rendements en hausse permanente depuis 50-60 ans** (mécanisation, engrais, traitements...) et paradoxalement revenus en baisse.

■ **Évolution générale vers les cultures céréalières**, consécutive à l'abandon progressif de l'élevage laitier et allaitant.

■ **Impact à long terme sur le paysage rural** (bocage, haies, bois, clôtures disparaissent).

PROBLÈMES

■ Les prix

- Fluctuations qui entraînent un manque de visibilité, nécessaire pour planifier la production. Les facteurs mondiaux comme l'activité économique ainsi que les crises géopolitiques perturbent les repères habituels.

- Certaines productions voient leur cours mondial chuter en dessous du seuil de rentabilité.

■ Les débouchés

- La proximité du port de Metz facilite les exportations avec des frais de mise en marché réduits. Cette situation peut toutefois constituer un frein au développement de filières régionales de productions et en conséquence à la création de plus-values pour la profession.

■ L'Europe

- La CEE était un bel outil...
- Avec l'élargissement, la compétitivité

a entraîné une dégradation du marché (effets pervers de la mondialisation).

- Une réglementation de plus en plus stricte au fil du temps est imposée en échange des indispensables subventions.
- Poids des quotas et des jachères pour des agriculteurs qui souhaiteraient rester maîtres de la gestion de leurs terres et contenir leurs coûts de production.

■ Le MERCOSUR

Les effets négatifs de cet accord commercial n'impactent les agriculteurs locaux qu'au niveau de la production de viande. Il apparaît une distorsion de concurrence et une absence de clause miroir entre les pays (exemple des hormones de croissance utilisées ailleurs).

■ Le climat

Les aléas climatiques, de plus en plus nombreux au fil des ans, affectent parfois la production de 30 à 40%, aussi bien pour les cultures de vente que pour les surfaces fourragères.

La qualité des produits agricoles est également très sensible aux excès et au manque d'eau, ainsi qu'au manque d'ensoleillement, comme en 2024.

■ Les crises sanitaires

La fièvre catarrhale ovine, transmise par des moucheron piqueurs, a entraîné la naissance de veaux mal formés et diminue d'un tiers la production laitière, avec des bêtes affaiblies par la mauvaise qualité de l'herbe.

■ Le mouvement de revendications au niveau national :

- des normes sanitaires exigeantes et injustes favorisant la concurrence (européenne ou autre).
- beaucoup de promesses ont été faites suite au mouvement de revendications en début d'année 2024, mais peu ont été mises en place depuis.

L'instabilité gouvernementale actuelle n'arrange pas la situation.

- assurer la souveraineté alimentaire recherchée après la Seconde Guerre mondiale.

au niveau local :

- la multiplication des dos d'âne ne favorise pas la circulation des engins agricoles.

- réglementation très contraignante sur les opérations de curage des fossés pour favoriser l'écoulement des eaux.



SOLUTIONS

■ La Municipalité suggère la mise en place d'un pacte territorial engageant la Commune et les agriculteurs locaux sur la gestion des fossés, des haies, du reboisement...

■ Cette contractualisation du façonnage du paysage sous-entendrait une rémunération pour ses acteurs. Des financements de projets existent, comme les PSE (Primes pour Services Environnementaux rendus à la collectivité).

SATISFACTIONS

■ Les nouvelles générations assurent l'avenir de chaque structure. Des espoirs existent : les fermes restantes aujourd'hui seront encore là dans plusieurs décennies, au prix d'adaptations.

■ Les jeunes agriculteurs ont révolutionné le schéma agricole traditionnel et gardent en tête 3 problématiques : vivre de leur métier, répondre à un besoin et préserver la ressource.

■ En fonction de la spécificité de leurs activités, à l'écart des grands mouvements et des grands problèmes, les agriculteurs locaux affichent une force tranquille et un optimisme modéré, tout en restant lucides sur les incertitudes de l'avenir. Leur ligne directrice : œuvrer journalièrement à la résilience et à la pérennisation de leur système d'exploitation pour... préparer l'avenir.

LE TEMPS DE LA MATURITÉ POUR LE MARAÎCHAGE COMMUNAL

Les travaux engagés en 2023 pour transformer le terrain des Jardins Jean-Marie Pelt en terre cultivable se sont poursuivis en 2024 avec d'excellents résultats. Les deux



serres chapelles installées ont aujourd'hui une terre propice aux cultures, après des efforts colossaux d'apport de compost et de fumier. Des pastèques, melons, tomates... ont permis la réalisation de 45 paniers par semaine, avec un objectif de 60 l'an prochain. En fin de saison à l'extérieur, malgré la profusion de limaces, on récolte poireaux, oignons et choux. Dans les serres les semis de carottes, épinards, radis sont réussis. Il y a encore fenouil, salades d'hiver, oseille. Les prochains aménagements concernent l'irrigation et l'électricité. Tout sera terminé au cours de l'année 2025 qui verra aussi l'aboutissement de la conversion en bio. L'environnement sera complété par des plantations d'arbres fruitiers et de haies mellifères.

Sur le plan des ressources humaines, le site sera exploité par une équipe de 8 à 10 ouvriers recrutés par Metz Pôle Services sur le principe de la mixité.

METS FERMIERS



Le magasin Mets fermiers a déjà 5 ans d'existence. Ce sont 10 salariés qui s'activent pour offrir à la clientèle de plus en plus nombreuse toute une gamme de produits divers et un service de qualité. Les viandes et charcuteries sont préparées sur place dans les laboratoires situés derrière le rayon boucherie. Les 70 apporteurs de la région fournissent une palette de produits sans cesse renouvelée.

PRODUITS NOUVEAUX

Un producteur vosgien, qui regroupe d'autres artisans du département, fournit le magasin en véritable munster, en myrtilles fraîches pendant la saison, en confiture de myrtille. On trouve aussi des limonades aromatisées.

Au rayon boucherie et charcuterie, un jambon cru de plus de 6 mois d'affinage et la montoyette sont à découvrir.

La participation des Mets fermiers au salon Agrimax de Metz qui présente l'ensemble des acteurs de la filière polyculture et élevage, a été l'occasion d'une communication importante. Des rollups sur le salon mentionnaient les Mets fermiers qui proposaient des paniers garnis à gagner.





L'encadrement va passer de une à trois personnes, avec un grand changement à la direction de l'entreprise, puisque Quentin Simon, l'initiateur du projet, a choisi de passer le témoin, avec la satisfaction du devoir accompli après avoir créé ex nihilo la structure existante, devenue performante en 2 ans, au prix d'un investissement exemplaire. Il a choisi, à l'issue de cette étape fondatrice, de céder la place à des spécialistes.

C'est Emmy Fries qui prend le relais aux manettes d'une mécanique bien huilée. Titulaire d'un bac agricole et d'un BTS en gestion et protection de la nature, elle a effectué plusieurs stages en maraîchage.

Tous les deux s'accordent pour adresser leurs félicitations aux équipes qui ont fait tourner l'entreprise, et sans lesquelles rien n'aurait été possible.

Le chiffre d'affaires, qui avait connu une baisse en 2022 suite à la crise du COVID, avait retrouvé une courbe croissante en 2023, confirmée en 2024. La communication porte ses fruits.

Le projet de casiers réfrigérés qui offrent divers produits 24h/24h se concrétise dans un abri non loin du centre commercial la Tannerie à Saint-Julien et sera en service très bientôt.

HORAIRES

Le magasin est ouvert du **mercredi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30** ainsi que le **samedi matin de 9 h 30 à 13 h**.

ADRESSE ET CONTACT

1 chemin des Huguenots, 57645 Ogy-Montoy-Flanville
03 87 21 07 62 - 07 67 25 65 99

ASSOCIATION DU MUSÉE NATUREL JEAN-MARIE PELT

Inauguré en mai 2018 un sentier aménagé sur près de 3 km offre aux promeneurs la découverte de 8 jardins reprenant les thèmes chers à Jean-Marie Pelt sur la nature, l'environnement et la protection de notre planète. Les jardins partagés ont été proposés à l'association Metz Pôle Services qui cherchait un terrain pour finaliser un projet de chantier d'insertion dans le maraîchage. Une convention a été signée en 2023. On peut voir aujourd'hui sur le site 3 serres mises en culture sans traitement, avec la possibilité d'un label bio en 2025. Cette association a assuré l'entretien des jardins avec des interventions mensuelles (désherbage, plantations...). Des légumes sont fournis au Musée naturel pour leur transformation en tartines et ketchups par la conserverie locale. Ces produits sont en vente au magasin Mets fermiers. Des membres de l'association proposent en fin d'année des dégustations aux clients du magasin. Cette année encore, 3 journées de presse de 1 900 kg de pommes ont permis la fabrication de 1 000 litres de jus de pomme, également en vente au magasin. Trois particuliers du village ont contacté l'association pour presser leurs pommes qui ont donné une centaine de litres de jus. Après de fortes pluies, l'inondation du 17 mai a complètement détruit la partie forestière du sentier en bas du rucher. Un gros travail de remise en état a été assuré par le personnel du service technique de la commune. Il fait aussi l'entretien régulier du parcours de promenade. Des demandes de visites guidées des jardins, émanant essentiellement d'écoles maternelles et primaires, ont permis à de nombreux enfants de découvrir la nature dans une approche ludique et pédagogique.

CONTACT

Jean-François Salgado
Président
06 74 99 38 25



Toutes les informations sur le Musée naturel Jean-Marie Pelt sont sur le site www.musee-naturel-pelt.fr

RUCHER ÉCOLE

L'Association Apicole du Pays Messin regroupe des apiculteurs amateurs se retrouvant au rucher école situé sur la commune de Ogy-Montoy-Flanville. Nous militons pour la défense des pollinisateurs et de la biodiversité. Nous accueillons chaque année des groupes scolaires pour des visites immersives où les enfants découvrent le monde fascinant des ruches et des abeilles. Ils apprennent le rôle crucial des pollinisateurs, observent le fonctionnement d'une ruche et participent à des ateliers ludiques. Parallèlement, l'association propose des formations complètes aux adultes souhaitant s'initier à l'apiculture de loisir. Ces cours allient théorie et pratique pour former des apiculteurs responsables et passionnés. L'année 2025 verra la création d'une nouvelle formation dédiée à l'élevage des reines, destinée à des apiculteurs confirmés.



CONTACT

Olivier Altet, Président
06 84 45 40 16
altet.olivier@gmail.com

Association Apicole du Pays Messin
contact@apiculture-metz.fr



FOYER RURAL

Les différentes sections du Foyer Rural déclinent leurs activités au fil des saisons :

- La gym douce seniors a lieu les jeudis matin de 10 h 30 à 11 h 30, les activités manuelles (peinture sur soie, serviettes, couture, crochet, tricot...) les vendredis de 14 h à 18 h, le club Marche les mardis de 10 h à 11 h, le club Seniors (goûters et jeux) les premiers samedis du mois.
- Le club Culture et Loisirs organise des excursions, des sorties et des visites selon un programme préétabli (séjour en Allemagne pour la visite des Marchés de Noël romantiques, Ludwigsburg, Heidelberg, Bad Wimpffen, Speyer du 8 au 10 décembre 2023, sortie en Alsace avec les « Asperges » à Kuttolsheim et le château des Rohan à Saverne, visite de la cathédrale de Metz, de la crypte et du trésor le 14 novembre 2024).
- Le 28 mai 2024, la section gym a participé aux 18^e Olympiades du Comité Seniors Sports Moselle à Bitche. Le repas annuel a eu lieu en décembre 2024.

CONTACT

Jean-Paul Entemeyer,
Président
03 87 76 67 70

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Tout au long de l'année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves APE OMF organise des ventes ainsi que des événements dans le but de collecter des fonds pour subventionner des actions auprès de l'école.

Grâce à une équipe de bénévoles dynamiques et investis, au soutien de l'équipe enseignante et des Mairies, l'association étoffe son calendrier. Cette année, l'association a pu financer à hauteur de plus de 4 000 € des projets de l'école. Pour l'année à venir, l'équipe est toujours plus motivée et créative !

■ Quelques exemples d'événements organisés : Halloween, Saint-Nicolas, marché de Noël, vide dressing, Carnaval et après-midi jeux de société, fête scolaire...

■ Quelques exemples de financements : brioches lors du passage de Saint Nicolas, service de chocolat chaud et gâteaux avant les vacances de Noël, beignets



CONTACT

Julia Mangeot
Présidente
06 82 83 61 85
juliamazzolimangeot@gmail.com
assoc.apeomf@gmail.com
Facebook : Apeomf

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ET CULTURE

La définition de l'association c'est :

S = SPORTS.

Nous n'avons malheureusement plus d'activités sportives, ne trouvant pas de coach sportif.

L = LOISIRS.

- Nous proposons du raku (travail de la terre avec façonnage, modelage et cuisson) où chacun réalise sa propre création. Cette activité a lieu chaque deuxième samedi du mois de 13 h 30 à 16 h 30.
- Nous avons deux ateliers couture pour expérimentées et novices, un le lundi après-midi de 14 h à 17 h et un autre le jeudi soir à partir de 20 h. Chaque personne réalise ses modèles de couture avec les conseils de la responsable.
- Nous proposons aussi des soirées théâtre ou autres animations, notamment un loto pour 2025. Des informations seront diffusées au fur et à mesure.
- Nous avons également organisé des activités pour les ados : sortie kayak, après-midi goûter, sortie au FC Metz pour assister à un match de Ligue 1.

C = CULTURE.

Nous avons une bibliothèque qui est ouverte tous les samedis matin de 10 h à 12 h. De nombreux ouvrages sont proposés pour petits et grands. A cet effet nous organisons deux bourses aux livres par an, dont les bénéfices contribuent à l'achat de nouveaux livres. C'est toujours un enrichissement de discuter avec les visiteurs.

L'association accueille tout public, petits et grands, qui peuvent venir participer aux diverses activités et aussi renforcer l'équipe d'animation. L'adhésion est de 5 € par famille pour l'année.



CONTACT

Annette Guir, Présidente
03 74 23 45 26
annette.guir@orange.fr

AMICALE DU PERSONNEL OMF

L'association « Amicale du Personnel OMF » a tenu son assemblée générale le 26 septembre 2024. Lors de cette AG, Marine Sibille a été élue en qualité de secrétaire de l'association, suite à la démission de Audrey Maguin. Valérie Coignard reste présidente et Pierre-François Tisserand, trésorier. L'association a présenté une demande de subvention à la Commune afin de financer l'achat de cartes cadeaux de fin d'année pour les agents.

CONTACT

Mairie
03 87 76 74 10

lors de la fête de Carnaval à l'école, nombreuses entrées pour diverses sorties, trajets en bus, tableaux interactifs, mangeoires à oiseaux, livres et tapis de sol pour la maternelle, jeux de société pour l'élémentaire, goûter lors de la course ELA, Schultüte à la rentrée des CP, gourdes à la rentrée des Petites Sections, dictionnaires à la rentrée pour les CM1, spectacle de Noël...

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page Facebook « APEOMF ». Merci aux parents qui nous suivent tout au long de l'année. Sans leur soutien, notre association n'existerait pas !

ARVEST PRODUCTION

Pour 2024, nos artistes ont joué à guichet fermé à la salle communale à Montoy le 26 avril 2024 pour notre spectacle « Musiques françaises 1970/90 ».

Notre nouveau spectacle scolaire « Le mystérieux Noël de Monsieur Scrooge » a été représenté à Noisseville le 8 décembre et à l'Institut de la Salle à Metz les 19 et 20 décembre.

Un casting a eu lieu mi-novembre afin de renforcer notre équipe artistique.



CONTACT

Anne Gaëlle Vendemin
06 03 41 18 69

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN

L'année 2024 fut assez calme au niveau des travaux de l'église. De petits aménagements ont toutefois été réalisés :

- mise en place d'un support livre sur l'ambon
 - changement de l'éclairage sur le baptistère et stockage des anciens habits de Monsieur le Curé dans un grand bac en plastique.
- Par ailleurs, les portes de l'église et du cimetière ont été remises en peinture.



Depuis 2023 nous avons programmé d'autres travaux :

- mise en place de plaques explicatives pour la statue de Saint Agnan et les vitraux de Sainte Christine et Saint Laurent
 - remise en état des sanitaires de la sacristie.
- Pour cela, il est indispensable de recueillir

CONTACT

Jean-Michel Obellianne
Président
06 12 98 64 34
jm.obel@laposte.net

l'avis préalable de la commission diocésaine d'art sacré. La démarche est en cours.

Cette année, les fenêtres et volets du presbytère de la communauté de paroisses sise à Retonfey ont été changés pour la somme de 14 065 € HT, la quote-part pour la paroisse de Saint-Agnan étant de 1 455 €.

Par décret en date du 24 octobre 2023, les statuts des conseils de Fabrique sont modifiés. Désormais, le conseil de Fabrique de Saint-Agnan ne comprendra plus 5 membres mais seulement 4 (cas des paroisses dont la population est inférieure à 2 000 habitants). Cette disposition fait suite aux difficultés à renouveler les conseils dans certaines paroisses.

L'aménagement du cimetière et des abords, réalisé par la Municipalité



de Ogy-Montoy-Flanville, rend le site remarquable avec un bel environnement.

L'église est ouverte le samedi et le dimanche de 8 h à 20 h à partir du mois d'avril et jusqu'au 11 novembre.

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE NOISSEVILLE

En 2024 le conseil de Fabrique de Noisseville, avec le soutien des 2 communes, a continué à oeuvrer à l'entretien, aux réparations, aux divers travaux, notamment la réfection de vitraux, pour le bon accueil du public se rendant dans ce bel édifice culturel. Des visites sont possibles, après contact avec le secrétariat de la mairie de Noisseville (03 87 76 72 68).

CONTACT

Monika Testart
Présidente
03 87 76 72 68 (mairie)



UN VENT DE RENOUVEAU AU FC MONTROY

La saison 2023-2024 a certainement été la plus belle de l'histoire du club avec une belle 4^e place de groupe en 3^e division. Une saison toutefois marquée par la maladie d'un joueur de l'équipe et par son combat remporté grâce à la force de caractère qui le caractérise sur et en dehors du terrain. Il y eut ensuite une intersaison compliquée avec quelques départs notables et l'affectation dans une poule d'un bon niveau, d'où des débuts nettement moins bons pour ce nouvel exercice (le club est avant-dernier à la trêve, avec un match de retard).

En cette fin d'année 2024, le club a concrétisé, lors de son assemblée générale, le frémissement de renouveau perceptible déjà lors de la saison précédente. Un nouveau bureau a été élu, déterminé à donner à la commune le club de football qu'elle mérite.

CONTACT

Jean-Luc Magnin
Président
06 70 17 22 16
montroyflanville.fc@moselle.lgef.fr

La nouvelle équipe dirigeante lance un large appel à tous ceux qui seraient motivés pour jouer au football (une section loisir sera même créée dès la fin de la trêve hivernale, ouverte aux hommes et aux femmes de 13 à 99 ans !), pour faire du bénévolat au sein du club ou tout simplement pour venir supporter l'équipe les jours de match.

C'est Jean-Luc Magnin qui va désormais présider l'association, secondé par Xavier Ganne (vice-président), Marc Albert (secrétaire) et Romain Leclerc (trésorier).

Le nouveau bureau et l'ensemble des licenciés remercient la famille Bayeur pour toutes ces années de bons et loyaux services qui ont permis au club de perdurer dans le temps.



ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS DE NOISSEVILLE ET ENVIRONS

Notre mission : la mémoire au quotidien. Depuis sa création en 1887, plus de 10 millions de Françaises et de Français ont adhéré à un moment de leur histoire personnelle au Souvenir Français. L'association rassemble environ 200 000 adhérents, regroupés dans



1 600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui, par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française.

En Moselle ce sont environ 8 900 adhérents, dont une cinquantaine au comité de Noisseville et Environs, avec de nouvelles adhésions cette année.

Le comité organise des cérémonies au monument de Noisseville, mais participe également à d'autres manifestations patriotiques, à la sauvegarde du patrimoine

Assemblée générale : Éric Gulino (président), Marie-Jo Zimmermann (conseillère départementale), Geoffrey Schutz (maire de Noisseville), Roland Chloup (président de la CCHCPP)

funéraire, au développement de la transmission de la mémoire, grâce à l'investissement des membres des communes de Noisseville, Retonfey, Ogy-Montoy-Flanville et Coincy. Le drapeau du comité, porté par Gilbert Bauer, a participé en 2024 à 57 commémorations et cérémonies patriotiques dont le ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe de Paris, l'inauguration du mémorial en la mémoire des 945 soldats américains tués, blessés ou disparus lors de la sanglante bataille de Dornot-Corny, la journée de la mémoire mosellane à Gravelotte.

Jeunes, moins jeunes, tous peuvent rejoindre le mouvement Le Souvenir Français.

CONTACT

Monique Bauer
06 32 03 79 44

COMITÉ DES FÊTES

Jean-Claude, notre président, nous a quittés.

Un grand vide dans nos cœurs, et une perte pour le Comité des Fêtes, qu'il a porté à bout de bras pendant tant d'années. Aujourd'hui, il faut faire perdurer cet héritage qu'il a laissé, avec cette même passion qui l'animaient.

Pour retracer les activités de cette année 2024, il faut citer des spectacles qu'il affectionnait particulièrement, les cabarets du vendredi, avec ses 10 soirées très diverses, remportant toujours un vif succès auprès d'un public connaisseur.

Parallèlement, les deux fêtes au profit des enfants, les fêtes de Pâques et de Noël ont su remplir de joie tous nos jeunes visiteurs, accompagnés de leurs parents et familles, dans des ambiances très récréatives.

Cette année, un 7^e rendez-vous a été donné au public pour le Montoy Du Rire. Le succès habituel a été quelque peu mitigé par une météo particulièrement défavorable pour tous les spectacles de plein air. Les artistes et les bénévoles ont su réchauffer l'ambiance. Tous étaient à la hauteur pour donner le meilleur afin de satisfaire pleinement le millier de spectateurs venus malgré ce ciel incertain.

Dans les organisations festives du Comité des Fêtes, il faut citer en juin la fête de l'été à Ogy, la fête du village en septembre à Montoy, qui elles aussi ont remporté comme à l'accoutumée un vif succès.

Le vide grenier de septembre a comblé les nombreux chineurs, permettant aux étalagistes d'écouler toutes sortes d'objets et autres bibelots, jouets et vêtements.

Les fêtes de la fin d'année approchant, c'est au périscolaire que les bénévoles ont organisé le marché de Noël qui a accueilli de nombreux exposants et quelques centaines de visiteurs. La venue tant attendue du Père Noël a comblé les enfants.

De nombreux rendez-vous sont fixés au calendrier 2025 en espérant une météo favorable et un public très nombreux.

CONTACT

comitedesfetes.omf@gmail.com



SÉCURITÉ & PRÉVENTION

(Avec l'aimable concours de la Gendarmerie nationale)

POUR LES SENIORS LA GENDARMERIE VEILLE !

Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d'escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la Gendarmerie nationale a mis en place l'Opération Tranquillité Seniors (OTS).

L'Opération Tranquillité Seniors, c'est quoi ?

L'OTS prévient l'isolement des personnes âgées :

- en organisant des patrouilles plus régulières autour des logements signalés
- avec des visites de gendarmes au domicile, pour s'assurer de la sécurité des lieux et des personnes
- via des conseils de prévention

Comment s'inscrire ?

Que la personne vulnérable soit le senior ou des personnes de l'entourage (parents, grands-parents...), il suffit de se rendre à la gendarmerie pour s'inscrire.

Grâce aux informations communiquées, les gendarmes se rendront au domicile lors de leurs patrouilles pour s'assurer que la personne est en sécurité et délivreront des conseils de prévention. Ne pas hésiter à leur faire part des situations qui semblent inhabituelles. Ils sont là pour écouter, conseiller et aider.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif qui peut permettre d'éviter les cambriolages, les tentatives d'effraction en cas d'absence du domicile. Les gendarmes veillent sur les habitations lors de leurs patrouilles et préviennent en cas d'anomalie.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire : remplir le formulaire disponible en ligne sur le site internet de la gendarmerie, l'imprimer et le déposer à la brigade de gendarmerie avant le départ ou se rendre à la gendarmerie.



LE RÉFÉRENT SÛRETÉ DE LA GENDARMERIE, UN EXPERT POUR ACCOMPAGNER

Les missions du référent sûreté s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention de la délinquance de la Gendarmerie nationale. Leur intervention est gratuite, sans contrepartie ni obligation et ne présente aucun caractère contractuel.

Le référent sûreté est un gendarme qui a suivi une formation spécifique portant notamment sur la prévention situationnelle et la vidéo protection. Ses compétences lui permettent d'apporter une expertise et des conseils pour sécuriser les sites professionnels ou accueillant du public et les habitations.

Qui peut solliciter le référent sûreté ?

Le référent sûreté de la Gendarmerie nationale réalise pour les particuliers et les professionnels des consultations sûreté.

Il délivre des conseils de premier niveau pour prévenir les actes malveillants contre les domiciles des particuliers. La Gendarmerie nationale dispose également de correspondants sûreté formés pour réaliser des consultations de sûreté et prodiguer aux particuliers ou commerçants des conseils élémentaires en prévention situationnelle.

Comment saisir le référent sûreté ?

Une première prise de contact informelle avec la brigade de gendarmerie dont dépend le domicile permet de définir le travail à réaliser et d'orienter vers le bon interlocuteur.

Le correspondant sûreté peut réaliser une consultation sûreté (conseils oraux). Pour en bénéficier, il faut saisir la brigade de gendarmerie de Courcelles-Chaussy (03 87 64 00 16).

ARNAQUES ET ESCROQUERIES EN LIGNE : IDENTIFIER ET AGIR !

Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes mais leur but est toujours le même : extorquer des informations et de l'argent. Mots de passe, données personnelles, coordonnées bancaires, accès aux comptes en ligne, etc. Même si chacun pense être un cas isolé, ne pas oublier qu'un cybercriminel peut toucher des milliers de personnes par jour. Comment identifier une arnaque ?

Les sujets des arnaques en ligne se renouvellent régulièrement mais le fonctionnement reste souvent le même : réception d'une fausse information (sur l'ordinateur ou le téléphone mobile) qui invite à cliquer sur un lien pour corriger une situation qui n'existe pas.

Les exemples sont nombreux :

- réception d'un mail ou d'un sms provenant d'un expéditeur ou d'un organisme de confiance, invitant à cliquer sur un lien pour mettre à jour son compte, toucher une somme d'argent, affranchir ou suivre un colis
- lors de la navigation, découverte d'un juteux filon pour investir simplement dans une crypto-monnaie
- contact inconnu par téléphone ou par sms pour proposer la création d'un compte personnel offrant des formations de tous types
- un mail indique qu'on a piraté la webcam personnelle, enregistré l'historique de navigation sur certains sites et, bien entendu, recueilli la liste de tous les codes et contacts.

Comment réagir ?

Il y a doute sur le message reçu :

- ne pas cliquer sur un lien ou une pièce jointe sans être sûr de la fiabilité de son expéditeur
- vérifier l'adresse de l'expéditeur : le contacter par un autre canal ou regarder l'adresse d'expédition. Un organisme officiel aura presque systématiquement une adresse mail de type «ne-pas-repondre@ministere.gouv.fr»
- ne jamais répondre à un mail suspect ou à du chantage, pour ne pas montrer à l'expéditeur que l'on est réceptif au message et ne pas payer de demande de rançon
- changer les mots de passe régulièrement, éviter d'avoir le même mot de passe pour chaque compte afin d'éviter les contaminations en chaîne et si possible, activer l'authentification à double facteur.

Un paiement a déjà été effectué ou des informations personnelles communiquées ? Une escroquerie a été réalisée ?

Dans ce cas :

- vérifier qui a accédé aux comptes dont les identifiants ont été communiqués
- changer immédiatement les mots de passe des comptes compromis
- contacter l'établissement bancaire pour tenter de faire annuler le paiement
- se rendre à la gendarmerie pour déposer plainte pour escroquerie ou extorsion de fonds.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

D'après la loi, un déchet est « un objet, une substance ou un meuble » dont on a l'intention ou l'obligation de se débarrasser. La gestion d'un déchet est réglementée, pour éviter la pollution et ainsi préserver sa santé et celle de ses voisins.

Dépôts sauvages et décharges illégales :

Un dépôt sauvage est un tas de déchets abandonnés ou stockés illégalement sur une parcelle.

Tout témoin d'un dépôt sauvage ou d'une décharge illégale doit signaler les faits à la gendarmerie et à la mairie. Un dépôt de plainte permet à la gendarmerie de mener l'enquête.

Quels risques en cas de dépôt sauvage ou de décharge illégale ?

Les dépôts sauvages et les décharges illégales sont punis par la loi. En fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte), les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000€ d'amende.

Le maire de la commune peut aussi décider de délivrer une amende administrative jusqu'à un montant de 15 000 € et de mettre en demeure de faire évacuer les déchets.



LE DÉPÔT DE PLAINE EN LIGNE

Ce dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte.

Tout particulier, entreprise, administration, association peut déposer plainte en ligne en cas de :

- vol (portable, voiture, carte bleue...)
- cambriolage
- dégradation d'un bien (rayure de voiture, graffitis...)
- escroquerie (hors Internet).

Comment faire la démarche ?

1. Se rendre sur le site <https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>
2. S'identifier.
3. Renseigner le formulaire puis valider la déclaration. Un récapitulatif est mis à disposition et un accusé de réception sera reçu.

- En cas d'atteinte aux biens, il faut préserver les traces et les indices afin qu'ils restent exploitables par les enquêteurs en évitant toute manipulation.
- En fonction des éléments déclarés, un gendarme peut prendre contact pour venir compléter la déclaration en gendarmerie.

L'ÉQUIPE COMMUNALE À VOTRE SERVICE

LA COMMUNE COMPTE 23 AGENTS (19 EQUIVALENT TEMPS PLEIN) À LA FIN DE L'ANNÉE 2024.
LES CHARGES DE PERSONNEL REPRÉSENTENT 43 % DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE.



SECRÉTARIAT

Pierre-François Tisserand, Théa Aubriot,
Valérie Coignard, Karine Boucheron



SERVICE TECHNIQUE

Omid Khodaparast, Khalil Ahmadzai,
Davod Panah, Mahmood Ahmadzai
et Shir Ahmadzai



PÉRISCOLAIRE

Cynthia Fonknechten, Nadège Théobald,
Elif Atakaya, Mélissa Banaicha,
Adrien Meni, Audrey Maguin, Florence Grosjean,
Sonia Kochanski, Nathalie Varenne,
Micheline Schutze, Khadra Mostefa



ÉCOLE

Florence Grosjean, Marine Sibille,
Faranak Khodaparast, Inès Saouchi



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|-----------------------------|------------|
| VARENNE Malia | 13/01/2024 |
| DE CASTRO Alma | 27/02/2024 |
| SCHMITZ Jules | 11/03/2024 |
| DUBOURDIEU Adam | 12/03/2024 |
| GOKGOZ Alya | 24/04/2024 |
| ARITURK Beliz | 07/06/2024 |
| GEORGIN RAVAINÉ Alice | 15/06/2024 |
| MALGRAS Côme | 09/07/2024 |
| CARPINO Ayaz | 09/07/2024 |
| SCHNEIDER LECOUTURIER Lyséa | 14/07/2024 |
| ERTAS Ilyas | 16/07/2024 |
| ERHOLT Ethan | 22/07/2024 |
| MADER Raphaël | 04/08/2024 |
| RAT Elsa | 13/08/2024 |
| GODARD BERMANN Rose | 10/09/2024 |
| YILDIRIM Suleyman | 23/09/2024 |
| SCHAETZEL PÉRAN Mahë | 29/09/2024 |
| SALVADOR Victor | 09/10/2024 |
| SALVADOR Achille | 09/10/2024 |
| MARTZ OSTER Camille | 22/10/2024 |
| SCHNEIDER Agathe | 16/11/2024 |
| ZINCIR Minel | 20/11/2024 |
| DALBAN Inès | 25/12/2024 |
| ERÇETIN Ayline | 31/12/2024 |

Bienvenue !

MARIAGES

| | |
|-------------------------------------|------------|
| KEPIL Ömer et GÜL Sümeyye | 20/04/2024 |
| MULLER Florent et HEIMLICH Violaine | 11/05/2024 |
| GULINO Baptiste et QUILAN Emilie | 17/05/2024 |
| FROHBERG Nicolas et DHUICQUE Meggy | 28/09/2024 |
| CÜCÜK Burak et GÜNOLUK Aysen | 02/11/2024 |

Félicitations !

DÉCÈS

| | |
|------------------------------------|------------|
| OLIVEIRA veuve AZZARA Monique | 17/01/2024 |
| MEYER Jeanne | 05/03/2024 |
| BRIDET ép. GARCIA Jacqueline | 08/03/2024 |
| DEMARIGNY Jean-Pierre | 20/03/2024 |
| FRACHISSE Renée | 18/04/2024 |
| BADO Alain | 28/04/2024 |
| PRIME ép. MAILLOT Nicole | 03/06/2024 |
| CONRAD épouse LEONHARDT Solange | 12/06/2024 |
| GREFF Bernard | 12/06/2024 |
| BUCHHOLZ Eric | 19/07/2024 |
| ERHOLT Ethan | 26/07/2024 |
| CLEMENT épouse MASTELLI Jacqueline | 04/08/2024 |
| HANRIOT épouse UNTEREINER Monique | 14/09/2024 |
| GUILLAUME Jean-Claude | 18/10/2024 |
| DUPRÉ épouse WEIK Martine | 19/10/2024 |
| CONTENOT Jean-Pierre | 28/10/2024 |
| KIEFER Marcel | 05/11/2024 |

Toutes nos condoléances

Aux Montévillois
Victimes du Massacre
d'Oradour-sur-Glane
le 10 Juin 1944

Cécile GAILLOT 40 ans
Hubert GAILLOT 5 ans
Daniel GAILLOT 3 ans
Jules RENAUDIN 42 ans
Bernadette RENAUDIN 7 ans

IL Y A 80 ANS ... ORADOUR-SUR-GLANE

A l'occasion du 80^e anniversaire du massacre d'Oradour-sur-Glane, la Commune a rendu hommage à ses enfants victimes de cette tragédie en s'associant à diverses cérémonies commémoratives.

LE 10 JUIN, le maire Eric Gulino et la première adjointe Marina Gautier étaient présents sur le site du village martyr pour la cérémonie officielle, en présence du Président de la République française, Emmanuel Macron, et du Président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier qui s'est exprimé en français pour déclarer :
« Je tiens à exprimer au nom de l'Allemagne ma consternation et mon affliction face à ces crimes inconcevables, si cruels et inhumains, perpétrés ici par des Allemands ».

LE 11 JUIN, un hommage a été rendu devant la stèle du square Oradour par les élus, les habitants et une délégation des enfants des écoles, accompagnés par le porte-drapeau Titouan Nuel.



LE 14 JUIN, les élèves de l'école LAVERAN, conduits par le directeur Simon Lorin, ont découvert à Charly-Oradour une exposition d'un grand intérêt consacrée à la tragédie du 10 juin 1944, avant de se recueillir devant le mémorial commun aux 2 villages.



LE 16 JUIN enfin, une délégation du Conseil municipal a participé à la cérémonie du souvenir organisée à Charly-Oradour, le village voisin lui aussi grandement touché dans sa chair.



CET ANNIVERSAIRE ÉCLAIRE UN PAN PARTICULIÈREMENT SOMBRE DE L'HISTOIRE LOCALE

Suite à la défaite de la France et à la signature de l'armistice avec l'Allemagne en juin 1940, la Moselle est annexée au Reich et subit une germanisation brutale. Bourg rural de 254 habitants, Montoy-Flanville est rebaptisé Monten. L'arrêté d'expulsion des populations francophiles touche 104 personnes du village, acheminées par train vers la Corrèze ((85) et la Haute-Vienne (19), plus particulièrement dans le secteur d'Oradour-sur-Glane, le 16 novembre 1940.

Après une intégration plus ou moins facile, la vie quotidienne des expulsés reprend progressivement son cours, consacrée principalement aux activités agricoles.

Le 10 juin 1944, l'enfer de la barbarie nazie s'abat sur ce village tranquille du Limousin.

5 Montéliens vont perdre la vie dans cette nasse sanglante où l'on recensera un total de 643 victimes. Cécile Gaillot (40 ans) et ses 2 enfants Hubert (5 ans) et Daniel (3 ans), étaient malheureusement de passage au bourg ce jour-là. Jules Renaudin (42 ans), installé au hameau voisin de Laplaud, s'était rendu à Oradour après avoir entendu des coups de feu, inquiet pour sa fille Bernadette (7 ans), scolarisée dans le village.

Après la Libération, le retour des expulsés s'effectue au printemps 1945, dans des conditions difficiles, Montoy-Flanville ayant perdu un tiers de ses habitations suite aux

bombardements alliés. Symbole d'espoir et de vie nouvelle, les deux adultes survivants du drame, François Gaillot et Louise Renaudin unissent leur peine et leur destinée en se mariant à Montoy-Flanville le 24 avril 1948.

Pour son courage et son abnégation pendant ces années d'épreuves et de souffrances, Montoy-Flanville a reçu la Croix de Guerre le 2 octobre 1949, des mains du général Zeller, gouverneur militaire de Metz.

En 2000 le Conseil municipal décide de baptiser le square communal du nom d'Oradour et d'y ériger un monument symbolisant les flammes de la ville martyre. Une stèle avec le nom des 5 victimes de la commune est inaugurée sur le square en novembre 2010, à l'occasion du 70^e anniversaire des expulsions.

Source : « Des Mosellans dans l'enfer d'Oradour-sur-Glane » de Philippe Wilmouth



| | | | | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|
| | | | | |
| Cécile GAILLOT, née SAINT-PAUL, 40 ans. | Hubert GAILLOT, 5 ans. | Daniel GAILLOT, 3 ans. | Jules RENAUDIN, 42 ans. | Bernadette RENAUDIN, 7 ans. |



JAMAL VALIZADEH UN MONTEVILLOIS AUX JO DE PARIS 2024

Natif d'une province kurde de l'Ouest de l'Iran, Jamal Valizadeh s'est très tôt consacré à la lutte, sport traditionnel de son pays, avec un succès certain puisqu'il compte 3 titres de champion d'Iran, tout en ayant suivi des études supérieures de biologie. En 2014 il se voit contraint de fuir son pays après avoir contesté le régime politique en place.

Après une longue et éprouvante odyssée, il obtient son statut de réfugié politique en France et finit par se fixer en Moselle, et plus particulièrement à Montoy où on lui a proposé un appartement. Il a pu reprendre avec abnégation ses entraînements de lutte. Début 2023 il a intégré l'équipe des réfugiés composée par le Comité International Olympique (CIO), avec le secret espoir d'une qualification pour les JO de Paris 2024. Le début d'une belle aventure...

Comment se sont effectuées votre sélection et votre préparation pour les JO ?

Dans la discipline de la lutte gréco-romaine, il existe 3 tournois pour obtenir sa qualification aux JO.

Le premier était les championnats du monde organisés en 2023 à Belgrade, en Serbie. J'y ai participé mais je n'ai pas pu y obtenir ma qualification. Il y a eu ensuite un tournoi qualificatif continental à Bakou en Azerbaïdjan. Je n'ai pas pu m'y rendre suite à des complications administratives. Le 3^e, constituant une session de repêchage, s'est tenu le 9 mai 2024 à Istanbul en Turquie. Mais le 2 mai j'ai appris que je figurais sur la liste des 37 athlètes engagés dans l'équipe olympique des réfugiés. Je suis quand même allé en Turquie où j'ai eu le grand bonheur de pouvoir revoir mes parents.

Il me restait 3 mois pour me préparer à ce grand rendez-vous. Malgré l'octroi d'une bourse par le CIO, j'ai dû gérer moi-même ma préparation, avec des exercices physiques dans mon appartement et des entraînements sportifs réguliers à l'Université de Sarre à Sarrebruck. J'ai pu participer en juin à un tournoi à Budapest, où j'ai terminé 5^e, malgré une blessure. Le 15 juillet j'ai retrouvé l'équipe des réfugiés, basée à Bayeux, et le 18 juillet ce fut le départ pour Paris.

Vos premiers pas dans la capitale ?

Dès mon arrivée au village olympique j'ai repris l'entraînement, dans des conditions difficiles car j'étais obligé de chercher une salle à l'extérieur de l'enceinte, n'étant pas autorisé à m'entraîner avec l'équipe de France de lutte.

Sur le plan matériel, j'ai trouvé le village magnifique. J'avais droit à une chambre individuelle très confortable ... malgré le lit en carton !

La nourriture était au top et adaptée au régime alimentaire de chaque athlète. Le moment mémorable fut la cérémonie d'ouverture sur la Seine. Une expérience extraordinaire pour l'ensemble du monde sportif, car totalement inédite. J'étais à l'avant du cortège, le bateau des réfugiés suivant celui des Grecs, traditionnellement en tête depuis la création des Jeux modernes. Nous étions loin du public, au milieu du fleuve, mais

nous entendions les applaudissements enthousiastes venant des quais et des ponts sous lesquels nous passions.

Et votre combat ?

Le grand jour était programmé le 5 août, sur le site prestigieux du Champ de Mars. Dans une ambiance magique, on pouvait rencontrer des athlètes de toutes disciplines et de toutes nationalités. J'ai même eu l'occasion d'échanger avec Raphaël Nadal !

J'ai fait mon échauffement avec un compétiteur ... iranien ! Ça ne s'invente pas ! Pour mon combat, je me suis retrouvé face à un lutteur ouzbèque. Un rude adversaire qui avait terminé 3^e aux championnats du monde à Belgrade et qui était soutenu par son pays et son équipe. De mon côté, je n'étais entouré



*Jamal (en rouge)
et son adversaire
ouzbèque*





que par mon entraîneur personnel et mes supporters locaux, Eric Gulino et Omid Khodaparast, qui m'ont accompagné et encouragé tout au long de mon expérience olympique.

Le combat se composait de 2 périodes de 3 minutes. Mon adversaire, mieux préparé et mieux entraîné, a pris l'ascendant dans la première manche, en menant 3 à 0.

Dans la seconde, il a commis une faute qui aurait dû lui valoir une pénalité, mais elle n'a malheureusement pas été enregistrée par l'arbitre.

Les dés étaient jetés et mon aventure olympique s'est arrêtée là.

Avec le recul, je relativise cette défaite pour ne retenir que cette exceptionnelle parenthèse de vie que j'ai eu la chance de connaître lors de ces Jeux de Paris 2024. Un réconfortant baume au cœur et une belle revanche du destin après les douloureuses épreuves traversées au cours de cette dernière décennie.

J'ai profité de l'ambiance des Jeux jusqu'à la fin des compétitions et j'ai participé à la cérémonie de clôture.

Comment voyez-vous votre avenir sportif ?

Dès mon retour, j'ai repris l'entraînement dans mon club de Sarreguemines avec comme objectif les championnats d'Europe à Bratislava, en Slovaquie, au printemps prochain. Je cible également d'autres tournois d'ici là, dont celui de Nice, mais ma présence est à ce jour incertaine car je dois financer personnellement ma participation aux épreuves et je suis actuellement en recherche d'emploi, avec un master en informatique.

Et les prochains JO ?

Les Jeux de Los Angeles auront lieu dans 4 ans, en 2028. J'aurai alors 36 ans, ce qui est loin d'être un âge prohibitif pour un lutteur. Par ailleurs, l'interruption forcée de ma carrière sportive de haut niveau pendant 8 ans fait en sorte que je suis moins « usé » qu'une grande partie de la concurrence !



TITOUAN NUEL JEUNE PORTE-DRAPEAU DE LA COMMUNE

Premier jeune porte-drapeau de la commune, à jamais pour l'Histoire, Titouan Nuel a transmis le flambeau à la fin de la dernière année scolaire. Retour sur une année pas comme les autres ...

Comment s'est effectuée ta désignation ?

A la fin de l'année scolaire 2022/2023, je me suis porté volontaire suite à un voyage de notre classe à Paris pour découvrir la nouvelle statue du Monument de Noisseville et pour ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe. Le maître m'a choisi parmi plusieurs candidats.

Quelle était ta motivation ?

J'avais le désir de servir ma commune. Je suis par ailleurs très intéressé par l'Histoire.

Comment as-tu vécu ta remise officielle du drapeau de la commune à Pange ?

J'ai ressenti beaucoup d'émotion devant cette grande assemblée d'élus et de militaires dans les jardins du château. Je n'ai pas eu de stress mais j'ai éprouvé une grande fierté.

A combien de cérémonies as-tu participé pendant ton année ?

Ma première participation officielle a eu pour cadre la grande cérémonie de l'inauguration de la nouvelle statue de la Lorraine au Monument du Souvenir Français de Noisseville, le 7 octobre 2023. Il y eut ensuite, devant mon école le 16 octobre 2023, l'hommage au professeur assassiné, Dominique Bernard. Ont suivi la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au square Oradour de Montoy, de la Victoire du 8 mai 1945 à Noisseville, du Mémorial Day au

Mont Saint-Pierre où mon frère Marius m'a accompagné pour remplacer un porte-drapeau indisponible, et enfin celle du massacre d'Oradour-sur-Glane au monument de Montoy, le 11 juin.

Quels sont tes sentiments à l'heure de passer le relais ?

J'éprouve un peu de tristesse au moment d'achever ma mission. Si ça ne tenait qu'à moi, j'aurais bien aimé continuer ... Je souhaite que mon successeur participe à un maximum de cérémonies.

Quel sera ton avenir à la rentrée prochaine ?

Je vais entrer en 6^e au collège Paul Valéry à Borny. J'aimerais plus tard me consacrer à une carrière liée à l'Histoire ... ou au judo qui est mon sport favori.



UNE ANNÉE À OGY-MONTOY-FLANVILLE

VŒUX À MONTOY

■ 12 JANVIER

Renouant avec une tradition interrompue par la crise sanitaire, la Commune a convié la population à la cérémonie des vœux.

Le maire, Eric Gulino, a profité de ce moment de convivialité pour définir les axes prioritaires de l'année en matière d'aménagement et de services aux administrés.



PÂQUES DES ENFANTS À OGY

■ 24 MARS

A l'occasion de la traditionnelle fête de « Pâques des enfants », le Comité des Fêtes a proposé de belles distractions pour de nombreux enfants accompagnés des parents et certains avec papy et mamy.

Poussinou et Lapinou ont lancé la grande chasse aux œufs, disséminés dans les alentours de la salle des fêtes, pour le plus grand plaisir des enfants, sous les regards radieux et amusés des parents.



VICTOIRE 1945 À NOISSEVILLE

■ 8 MAI

C'est au Monument aux Morts de Noisseville (dans le cadre d'une rotation avec Retonfey et Ogy-Montoy-Flanville) que s'est déroulée la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945. A l'issue d'un office religieux, discours, dépôts de gerbes, honneurs rendus par les drapeaux et hymne national repris en chœur par le public ont été les temps forts de la manifestation.



FESTIVAL « MONTOY DU RIRE »

■ 31 MAI-1^{ER} JUIN

Lors de la 7^e édition du festival MONTOY DU RIRE organisée par le Comité des Fêtes, les spectateurs étaient comme toujours ravis d'avoir passé deux excellentes soirées de rires et fou-rires. La météo n'étant pas des meilleures, le public d'habitues avait revêtu quelques protections spécifiques, pour se distraire malgré tout avec des artistes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que les quelque mille spectateurs présents soient conquis.

Après le spectacle, toujours très attendue, la séance de dédicaces a permis à chacun d'échanger quelques mots et selfies avec les artistes et de repartir avec un beau souvenir graphologique.

Il ne faut pas oublier, dans ce décor, les autres artistes incontournables que sont les bénévoles qui ont fait, font et feront avancer et grandir ce festival.





INAUGURATION DU CITY STADE À MONTOY

■ 14 JUIN

L'inauguration du nouveau city stade à La Chappe a réuni la jeunesse et les élus de la commune pour le couper de ruban, avant de se mesurer dans un match de foot sous le signe de la bonne humeur et les encouragements des spectateurs.



FÊTE DE L'ÉTÉ À OGY

■ 22 JUIN

Beau succès pour la fête de l'Été à Ogy, organisée par le Comité des Fêtes : un public qui ne s'y trompe pas et participe toujours nombreux à cette manifestation. Même si la météo a fait une fois de plus des siennes en matinée lors de l'installation par les bénévoles, le soleil a été plus fort et les démonstrations de fauconnerie et de freestyle foot, les jeux, les balades à poney, le maquillage, ont pu démarrer et donner plaisir à tous. La DJ Vanessa a su mettre une superbe ambiance musicale, faisant danser enfants et parents. Pour clôturer cette soirée, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel, permettant à chacun de repartir avec des étoiles dans les yeux.



FÊTE DU VILLAGE ET VIDE GRENIER À MONTOY

■ 14 ET 15 SEPTEMBRE

La fête du village est toujours synonyme d'instant de convivialité et d'échanges entre habitants du village et même de villages voisins. Cette année encore, la ténacité et la volonté des bénévoles ont fait que ces 2 journées festives soient un ravissement pour le public jeune et moins jeune.

Tous ont profité des stands de la fête (structures gonflables, chamboule-tout, promenades à poney...), avant de danser avec Bruno Gilson sur un parquet installé à cet effet.

Pour clôturer cette soirée, un spectacle exceptionnel de jets d'eau, très coloré et très animé musicalement, couronné par un feu d'artifice, a ravi tout le public.

Le dimanche, lors du vide grenier, les exposants ont proposé plus de 500 mètres d'étals divers et variés à un public de visiteurs venus très nombreux.

Félicitations aux bénévoles du Comité des Fêtes pour avoir su donner une fois encore un éclat très particulier à ces manifestations.



VISITE DE LA DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION

■ 4 OCTOBRE

Récemment élue députée de la circonscription, Nathalie Colin-Oesterlé a rendu visite à la commune, accompagnée de son suppléant Serge Wolljung. Accueillie en mairie par une délégation d'élus, elle a pris connaissance des dossiers et des actions en cours au niveau du village, apportant informations et conseils.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918 À RETONFEY

■ 11 NOVEMBRE

Deux cérémonies émouvantes et poignantes ont eu lieu près du monument du souvenir à Retonfey pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918, mais aussi le 80^e anniversaire de la libération du village. Après une messe en l'église Saint-Martin, les autorités, les porte-drapeaux, les invités et les habitants des villages de Noisseville, Ogy-Montoy-Flanville et Retonfey ont suivi ces 2 commémorations avec émotion, en souvenir de tous ceux qui sont tombés au combat ou ont subi les affres de ces conflits. Des véhicules militaires, jeeps, dodges, de couleur kaki et flanqués de l'étoile blanche symbole de l'armée américaine, ont stationné sur la place et ont ensuite défilé dans les rues du village.

MONUMENT DE NOISSEVILLE

■ 5 OCTOBRE

Grande cérémonie commémorative autour de ce monument de la Lorraine éplorée. Un projet mis en exécution par Jean-Pierre Jean en 1906, pendant l'annexion de la Moselle, car l'Allemagne a érigé de nombreux monuments à la seule gloire de ses combattants. Ressentant l'oubli des héros français comme un crime, il veut « réparer cet oubli et ranimer le culte des grands morts ». L'inauguration a lieu le 5 octobre 1908, devant une foule immense obstruant et engorgeant les rues du village, car toute la Lorraine est venue rendre hommage « à ses héros français ». « Notre souvenir sera leur meilleure récompense » prononce Jean-Pierre Jean lors de son discours. Depuis cette date, le monument de Noisseville symbolise le patriotisme alsacien-lorrain. Chaque année, le Comité du Souvenir Français de Noisseville et Environs y organise une cérémonie le 5 octobre, afin d'enraciner dans l'Histoire de la Lorraine et de la France cette page de mémoire partagée. Cette année encore de nombreux drapeaux étaient présents ainsi que les élus et un public engagés pour perpétuer, partager, transmettre le souvenir de ces héros français.



MARCHÉ DE NOËL À MONTROY

■ 24 NOVEMBRE

Dès l'arrivée, sur le chemin de l'entrée, les décorations étincelantes et colorées donnent l'ambiance : ce marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes, promet de superbes souvenirs. L'accès dans le local n'est pas en reste. Un superbe sapin orné de dizaines de poupées chiffons fabriquées par les petites mains du comité ouvre sur les étals des exposants, très bien fournis. Ce spectacle enchante les visiteurs et satisfait toutes leurs envies. Le public ne s'y est pas trompé, au vu de la grande affluence durant toute la journée. Plus loin, dans la salle, un iceberg et ses pingouins font pétiller les yeux. A côté, le trône du Père Noël tend les bras pour l'arrivée du vieil homme qui est passé dans l'après-midi pour faire naître de grands sourires émerveillés chez les enfants et les adultes. Beau succès aussi pour la traditionnelle tartiflette qui a su ravir les papilles.



NOËL DES ENFANTS À OGY

■ 22 DÉCEMBRE

Dimanche 22 décembre, le Père Noël avait prévu, dans son calendrier, de rendre visite aux enfants du village. Alors, le Comité des Fêtes, avec le soutien de la Mairie, a organisé cette belle rencontre à la salle à Ogy. Un grand jeu gonflable d'hiver et un super goûter chocolaté gratuits ont été appréciés par les nombreux enfants et parents. Le lutin, muni de son appareil magique, a remis à chacun de belles photos souvenirs avec ce beau Père Noël.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2025

JANVIER

Ven. 10 janvier : Vœux du maire

Ven. 31 janvier : Cabaret

FÉVRIER

Ven. 28 février : Cabaret

MARS

Ven. 28 mars : Cabaret

AVRIL

Dim. 6 avril : Bourse aux livres

Sam. 12 avril : Loto ASLC salle des fêtes à Ogy

Dim. 13 avril : Pâques des enfants à Ogy

Ven. 25 avril : Cabaret



MAI

■ **Jeu. 8 mai** : Commémoration, monument de la Liberté Saint-Agnan

Ven. 30 avril : Cabaret

JUIN

Ven. 6 juin : Montoy du Rire

Sam. 7 juin : Montoy du Rire

■ **Mar. 10 juin** : Commémoration, Square Oradour à Montoy

Sam. 21 juin : Fête de l'été et de la musique à Ogy

JUILLET

■ **Lun. 14 juillet** : Fête nationale

SEPTEMBRE

Sam. 20 septembre : Fête du village à Montoy

Dim. 21 septembre : Vide grenier à Montoy

Ven. 26 septembre : Cabaret

OCTOBRE

■ **Dim. 5 octobre** : Commémoration Souvenir Français à Noisseville

Ven. 31 octobre : Cabaret

NOVEMBRE

■ **Mar. 11 novembre** : Commémoration

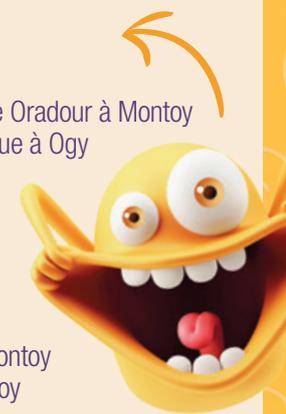
Ven. 28 novembre : Cabaret

Dim. 30 novembre : Marché de Noël

DÉCEMBRE

Ven. 19 décembre : Cabaret

Dim. 21 décembre : Noël des enfants à Ogy



L'URBANISME DANS LA COMMUNE

Sur les 4 dernières années, plus de 300 dossiers d'autorisation d'urbanisme ont été acceptés dans la commune. Ce chiffre démontre une réelle dynamique tant pour les rénovations que pour les chantiers neufs. Cela regroupe tous les types de constructions : les projets importants soumis à un permis de construire (1/3 des dossiers) comme les autres travaux soumis seulement à une déclaration préalable (2/3 des dossiers). Les services et les élus se tiennent toujours à l'écoute et souhaitent conseiller au mieux les habitants dans leurs démarches.

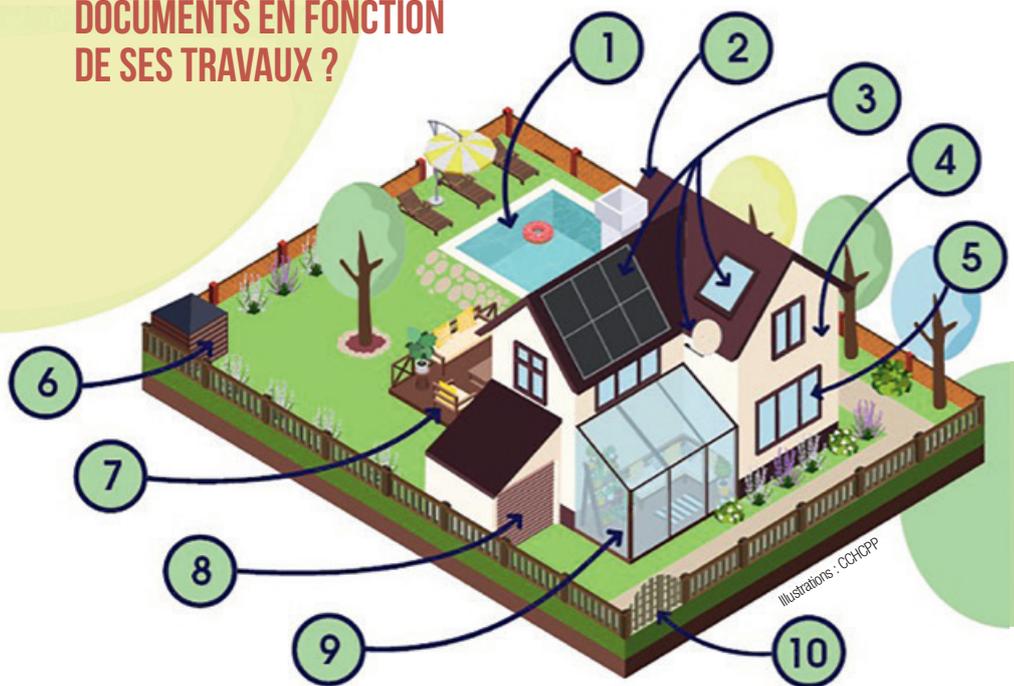
Une coordination étroite entre la Communauté de Communes du Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) et la Commune permet un accompagnement de tous les porteurs de projets. La CCHCPP est en charge de l'instruction des dossiers, c'est-à-dire qu'elle analyse les demandes et vérifie leur conformité avec les réglementations en vigueur, notamment le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est intéressant de rappeler que les dossiers peuvent être déposés en ligne, via le guichet unique :

<https://cchcpp.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

De son côté, la Mairie suit les différents dossiers et, après avoir reçu l'avis de la Communauté de Communes, signe les arrêtés nécessaires.

Pour toute question en amont d'un projet, on peut contacter sa mairie ou se rendre sur le site de la CCHCPP.

COMMENT CHOISIR SES DOCUMENTS EN FONCTION DE SES TRAVAUX ?



CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR BIEN COMMENCER SA DÉMARCHÉ :

une **DP** est une **Déclaration Préalable**

un **PC** est un **Permis de Construire**

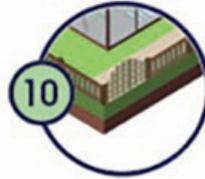
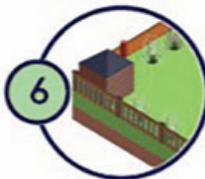
DANS LE CADRE D'UN PC :

Pour une construction neuve, il est obligatoire de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

Il en est de même pour des travaux sur une construction existante si la surface de plancher projetée porte la surface totale de la construction à plus de 150 m².

Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.





1. PISCINE

< 10 m² non couverte restant moins de 3 mois : **Aucune formalité**

< 100 m² ouverte : **DP**

< 100 m² avec ou sans couverture < 1,80 m de haut : **DP** ; couverture > 1,80 m de haut : **PC**

> 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

2. TOIT

Tuile (réfection de toiture) : **DP**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

< 5 m² : **Aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

< 20 m² : **DP** Zone U jusqu'à 40 m²

> 20 m² : **PC**

3. PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

4. FAÇADE, RAVALEMENT (SI DCM*)

ISOLATION EXTÉRIEURE : **DP**

5. CRÉATION FENÊTRE

ET CHANGEMENT

DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

6. ABRI DE JARDIN

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 20 m² : **DP**

> 20 m² : **PC**

7. TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation, quelle que soit sa surface : **Aucune formalité**

Surélevée (+ 0,60m) et/ou < 5m² : **Aucune formalité**

Surélevée (+ 0,60m) < 20 m² : **DP**

Surélevée (+ 0,60m) > 20 m² : **PC**

8. GARAGE

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 20 m² : **DP** Zone U jusqu'à 40 m²

> 20 m² : **PC**

Transformation de garage en habitat

quelle que soit la superficie : **DP**

9. VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE, PERGOLA

(Zone U et autres zones)

< 5 m² : **Aucune formalité**

< 20 m² : **DP** Zone U jusqu'à 40m²

> 20 m² : **PC**

10. PORTAIL, MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE SI DCM* : DP

⚠ Nota :

dans la commune,
les clôtures sont
bien soumises à une
déclaration préalable
de travaux.

*DCM : Décision du Conseil Municipal



NUMÉROS UTILES

MAIRIES

9 rue Principale – Montoy-Flanville
22 rue Principale – Ogy

03 87 76 74 10

03 87 64 49 50

Courriel : mairie.omf@orange.fr

Heures d'ouverture (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, contacter Monsieur le Maire : 06 08 69 67 18)

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------|----------|--------------------------|--------------------------|
| MONTOY-FLANVILLE | 9h - 12h30 / 13h30 - 19h | 9h - 12h30 / 13h30 - 19h | Fermé | 9h - 12h30 / 13h30 - 19h | 9h - 12h30 / 13h30 - 18h |
| OGY | 9h - 12h / 13h30 - 18h | 9h - 12h / 13h30 - 18h | Fermé | 9h - 12h / 13h30 - 18h | 9h - 12h / 13h30 - 18h |

SANTÉ & URGENCES

Professionnels de santé

Maison médicale

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Médecin – Younes ZOUGUAR | 03 87 37 23 73 |
| Médecin – Julie MARTINONI | 03 87 52 51 94 |
| Kinésithérapeute – Emmanuel LABORIE | 03 87 21 14 52 |
| Infirmière – Julie HELBERT | 07 86 31 22 60 |
| Orthophoniste – Candice JACQUINET | 06 47 53 09 10 |
| Acupuncteur – Guillaume STUMPEL | 06 50 79 02 93 |
| Hypnothérapeute – Laurence CHATY | 06 16 66 26 49 |
| Kinésologue – Nora NOLL | 06 10 86 64 48 |

Cabinet de kinésithérapie

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Kinésithérapeutes – Danaé GUERQUIN, | |
| Manuel CHIVA et Vincent GERSTER | 09 87 11 77 77 |
| Sophrologue – Sabrina RINCK | 06 62 21 03 88 |

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Ostéopathe – Anne-Sophie SCHMITT | 06 58 24 26 49 |
| Sophrologue – Delphine PISTER | 06 19 24 06 25 |

Hôpitaux

| | |
|----------------|----------------|
| Mercy | 03 87 55 31 31 |
| Claude Bernard | 03 87 39 66 66 |
| Robert Schuman | 03 57 84 28 00 |
| Legouest | 03 87 56 46 46 |

Services d'urgence

| | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Gendarmerie de Courcelles-Chaussy | 03 87 64 00 16 |
| GENDARMERIE | 17 |
| SAMU | 15 |
| POMPIERS | 18 |
| Centre antipoison Nancy | 03 83 22 50 50 |
| Centre des grands brûlés (Mercy) | 03 87 55 31 31 |
| Sourds et malentendants | www.urgence114.fr ou 114 par SMS |
| Urgence Europe | 112 |

Numéros verts

| | |
|--|---------------|
| Enfance maltraitée | 119 |
| Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap | 39 77 |
| Violences conjugales | 39 19 |
| Drogues info service | 0 800 231 313 |

ANTS Service public concernant les démarches pour les titres administratifs sécurisés : ants.gouv.fr

ENFANTS

École primaire

| | |
|-------------------|----------------|
| École élémentaire | 03 87 76 84 52 |
| École maternelle | 03 87 76 61 50 |

Services enfance et petite enfance

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Périsoleil | 03 87 76 50 75 |
| Maison des Assistantes Maternelles | 09 51 29 19 65 |
| Relais Petite Enfance | 03 87 60 74 21 |

SERVICES

Dépannage sécurité

| | |
|---------------------|----------------|
| Urgence gaz | 0 800 473 333 |
| Urgence électricité | 09 69 36 35 10 |
| Veolia | 09 69 323 554 |

(24h/24 - 7j/7 n° non surtaxé)

Commerces de proximité

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Pharmacie de l'Amitié - Noisseville | 03 87 76 63 66 |
| Mets fermiers | 07 67 25 65 99 |

Poste

| | |
|-------------------------------------|------|
| 38 bis rue Principale - Noisseville | 3631 |
|-------------------------------------|------|

Heures d'ouverture : Du lun. au sam. 9 h 15 - 12 h 15 (n° non surtaxé)

Transports

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Espace Fluo Grand Est - TIM | 08 20 05 00 57 |
|-----------------------------|----------------|

Déchetterie

| | |
|--------------------------|----------------|
| La Petite Voëvre à Borny | 03 87 34 64 60 |
|--------------------------|----------------|

Heures d'ouverture :

| |
|---|
| Lundi - Jeudi : 14 h - 18 h 30 |
| Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9 h 30 - 18 h 30 |
| Dimanche : 9 h 30 - 12 h 30 |